Journal 2 -9 février 2022.qxp_HO 2/2/22 5:10 AM Page 1

ENGLISH PAGES : 7,11

Kreyòl : Paj 6

HAITI OBSERVATEUR

Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York, cet hebdomadaire est édité par la société Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: $1,00
Partout ailleurs : 1,50 $
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. LII, No. 5 *New York : Tel : (718) 812-2820; • **Montréal** (514) 321-6434; • **Port-au-Prince**: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10* ***2 -9 février 2022***

DES PLUIS TORRENTIELLES S'ABATTENT SUR HAÏTI

Au moins trois départements inondés...

Dégâts matériels dans le Nord, le Nord-Est, les Nippes et le Centre...

Par Léo Joseph

Deux semaines à peine, après que des séismes successifs eurent frappé les départements des Nippes, du Nord-Ouest, du Centre, et même une partie de l'Ouest, c'est le tour des mauvais temps de semer la destruction dans le pays. Les dégâts importants sont enregistrés dans les Nippes et dans le Nord, bien que les autorités n'aient pas encore établi un bilan définitif des pertes subies.

Au moins treize communes des Nippes, du Nord et du Nord-Est ont été pilonnées par des pluies battantes, durant au moins quarante heures. Celles-ci ont entraîné la crue de plusieurs rivières, qui ont envahi diverses villes. Dans le département du Nord, la ville du Cap-Haïtien était pratiquement sous les eaux, de longue ligne de véhicules étaient remarquées attendant l'évacuation des eaux avant de s'aventurer dans les rues.

Dans la principale ville du département du Nord, les écoles n'ont pas pu ouvrir leurs portes, les activités commerciales aussi ont été sérieusement perturbées.

La Protection civile a recensé par les eaux, sans compter des dizaines de familles obligées d'abandonner leurs maisons. Tandis que d'autres refusent de se faire

Suite en page 9

Caracol sous les eaux, la plante électrique mise hors d'usage.

UN RECUL S'IMPOSE AU LEADER DE PITIT DESSALINES

La saga de Moïse Jean-Charles expose ses lacunes

Le temps de repenser les stratégies politiques...

Moïse Jean-Charles

Le président du Venezuela Nicolas Maduro

Par Léo Joseph

Les déboires qu'a essuyés Moïse Jean-Charles des mains du Service d'immigration et du Home Land Security des États-Unis, la semaine dernière, dans le cadre de son retour de son périple africain, est imputable à sa naïveté. Aussi, au lieu de perdre son temps à faire des récriminations ou à proférer des menaces, en sus de s'offrir des boucs émissaires, il gagnera davantage à repenser sa stratégie et la manière de se

Suite en page 9

DANS LA CAMPAGNE « JUSTICE POUR JOVENEL MOÏSE »

Source d'irritation pour Ariel Henry, Claude Joseph, risque d'aller trop loin

Il évite de porter ses doléances aux Américains...

L'ex-chancelier Claude_Joseph

Le Prejmier ministre de facto Ariel Henry

Par Léo Joseph

Le meneur de la campagne « *justice pour Jovenel Moïse* », Claude Joseph, ex-Premier ministre de facto, chancelier et président durant 13 jours, avant de se faire évincer, à la primature, par la communauté internationale, au profit d'Ariel Henry, s'est embarqué dans cette croisade quasiment sans répit. En ce sens, il ne cesse de dénoncer ce dernier, l'accusant de faire partie du com-

Suite en page 12

HAPPENINGS!

With the choice of a leadership team for a transition government, will it be a foreign-imposed or a Haitian-found solution on February 7?

OAS Secretary General Luis Almagron

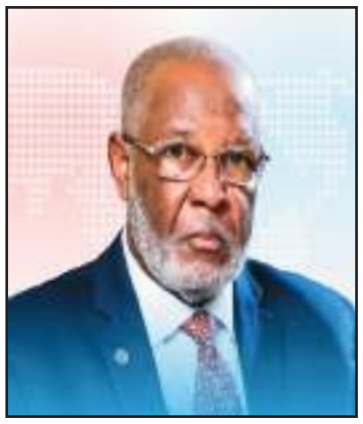

Minisster of Foreign Affairs Jean Victor Geneus

By Raymond Alcide Joseph

Last Sunday, January 30, the organizers of the Montana Accord had a mini primary election to choose a president and a prime minister to lead the two-year transition government they propose, to prepare Haiti for free,

Continued on page 7

Journal 2 -9 février 2022.qxp_HO 2/2/22 5:10 AM Page 2

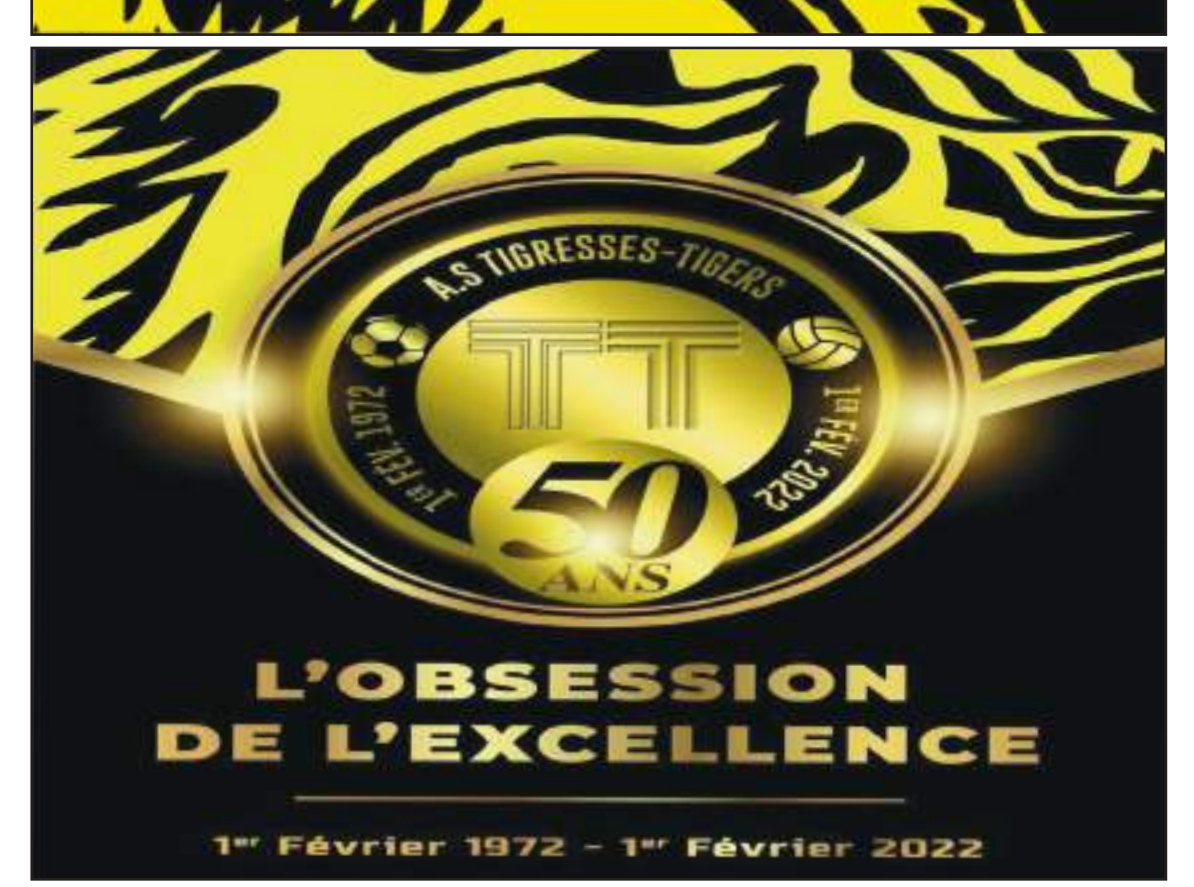

Journal 2 -9 février 2022.qxp_HO 2/2/22 5:10 AM Page 3

NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

Pas d'emprisonnement doré pour eux

Travis McMichael et son père, Gregory McMichaelm n'auront pas droit à un emprisonnement doré, tel qu'ils le voulaient. Une juge a refusé d'approuver un arrangement concocté entre les avocats des condamnés et ceux de l'accusation, tous des Blancs.

À rappeler que le 7 janvier dernier, ces individus ont été trouvés coupables du meurtre, le 23 février 2020, du jeune Noir Ahmaud Arbery, 25 ans, à Satilla Shores, Brunswick, une communauté peuplée de Blancs, surtout racistes, dans le sud de l'état de la Georgie. Condamnés à la prison perpétuelle sans droit de révision de leur sentence, Travis McMichael, 35 ans, et son père Gregory McMichael, 66 ans, n'auront plus d'avenir. Leur voisin, William Bryan, de son sobriquet Roddie, 52 ans, qui avait filmé la scène violente ayant coûté la vie au jeune homme, aura droit à la révision de sa condamnation à perpétuité dans une trentaine d'années. Il aura alors 82.

Le gouvernement haïtien proteste

Le ministre des Affaires étrangères haïtien, Jean Victor Généus, s'est adressé au secrétaire général de l'OEA dans une correspondance en date du 27 janvier pour signifier son mécontentement pour sa rencontre avec l'ex-chancelier Claude Joseph et ses deux collègues. Présentée par l'actuel ministre des Affaires étrangères haïtien, la lettre déclare : « *Le gouvernement haïtien vient d'apprendre avec stupéfaction que vous avez reçu aujourd'hui au siège de l'Organisation des États Américains (OEA) un groupe de personnes qui, sous le prétexte de faire avancer l'enquête en cours sur l'assassinat du président Jovenel Moïse vous utilisent à des fins de déstabilisation d'Haïti en vue de poursuivre des objectifs politiques personnels. Notre surprise est d'autant plus grande, Monsieur le Secrétaire général, que l'Organisation que vous avez le privilège de diriger est partie prenante avec le gouvernement à ce difficile processus d'instauration et de consolidation d'un climat de stabilité, de sécurité et de paix afin de pouvoir organiser cette année même ces élections libres, honnêtes et démocratiques devant doter au plus vite le pays d'un Président et d'élus afin d'assurer le fonctionnement démocratique de ses institutions. Ce dont les Haïtiens ont le plus besoin actuellement ce n'est plus de l'agitation, mais de préférence d'un climat d'apaisement permettant d'initier le processus devant aboutir à une amélioration des conditions socio-économiques de la population à travers cette entreprise de reconstruction des régions dévastées par les ouragans et les derniers tremblements de terre que le Gouvernement s'efforce d'initier avec divers partenaires de la communauté internationale. Ce que les Haïtiens attendent aujourd'hui de ceux qui se disent ses " amis ", c'est qu'ils se sentent véritablement concernés par ses souffrances et qu'ils se joignent à ceux qui s'efforcent d'apporter des solutions à ses problèmes immédiats et non s'unissent à ses détracteurs, des pêcheurs en eau trouble dont la spécialité est d'alimenter en permanence dans le pays une situation de tension, unique voie pour parvenir à leurs fins* », peut-on lire dans la correspondance.

Le ministre Généus a dit comprendre le souci du secrétaire général de l'OEA de montrer au monde qu'il est un démocrate, dont les portes sont ouvertes à tous les américains du continent.

Gregory McMichael, à gauche et Gregory McMichael, un long séjour en prison.

William Roddie Bryan

Cependant, il a appelé Luis Almagro à faire preuve d'objectivité. « *Toute action entreprise avec un secteur au détriment d'un autre, toute prise de position en faveur d'un camp ou d'un autre dans le cadre de différends au sein des pays de la région peut être interprétée comme un acte politique, injuste et partial. C'est justement pour éviter cette confusion et protéger l'Institution que la Charte de l'Organisation, en vue de poursuivre la réalisation de ses buts, a pensé à créer différents organes ayant chacun une mission spécifique* », a fait remarquer Jean Victor Généus.

« *Nous nous attendons à ce que ce mode de comportement ne se reproduise plus. Nous espérons pouvoir continuer à compter sur l'accompagnement de cette prestigieuse Organisation régionale que vous avez l'honneur de diriger en notre nom à tous pour nous aider à stabiliser et sécuriser le pays, consolider ses institutions démocratiques et le mettre finalement sur la voie du développement économique nécessaire au bien-être de la population* », conclut le chancelier dans sa lettre.

Le mois de février décrété « Black History Month » aux États-Unis en butte à la remontée du racisme

C'est bizarre qu'en annonçant une victoire des Afro-Américains en Georgie, le dernier jour du mois de janvier, qu'on ait à faire face, au début de février, le mois consacré à l'« *Histoire des Noirs* » dans ce pays, à une situation donnant raison à Rudy Arbery, la tante d'Ahmaud qui eut à dire : « *Le racisme gagne trop de terrain* ».

En effet, la campagne raciste s'est introduite dans l'enseignement concernant le traitement des Noirs, au cours des ans, par les esclavagistes blancs. La revue en ligne *Axios* a publié, le 1er février, un article signé de Russell Contreras, dont le titre vous met dans le bain : « *New Rules are limiting how teachers can teach Black History Month* » (De nouvelles règles limitent les enseignants par rapport à ce qu'ils peuvent enseigner relatif à l'Histoire des Noirs).

On ne le croirait pas, mais dorénavant, dans certains états, il est défendu d'enseigner l'histoire de l'esclavage de façon à blâmer les Blancs. L'année dernière, 14 états ont adopté des lois, des ordres exécutifs ou par vote en commission affectant l'enseignement dans des institutions publiques quant au contenu de leur curriculum concernant les mauvais traitements infligés aux Noirs, au cours des siècles. De plus, 35 états ont introduit des lois ou entreprennent d'autres actions pour limiter ce qui peut être enseigné en matière de théorie raciale. Tout cela entre dans le cadre d'une campagne menée par les conservateurs et extrémistes de droite visant à empêcher que les nouvelles générations soient imbues des crimes de leurs ancêtres dans la traite des Noirs et à redorer le blason des oppresseurs.

Le policier Joseph Dioc Blada

En tout dernier lieu, hier, le 1er jour de « *Black History Day* », des centres d'études supérieures, qui ont été établis pour les Noirs, ont été l'objet de menaces à la bombe, incitant des mesures de précaution, voire même de fermeture, dans certains cas. On citera deux établissements dans la capitale américaine : Howard University et « University of the District of Columbia ». Et aussi, dans d'autres états, tels Waters University, à Jacksonville, en Floride; Kentucky State University; Fort Valley State, en Georgie; Xavier University, en Louisiane; Spellman College, à Atlanta, Georgie, et Morgan State, à Baltimore, dans le Maryland.

Alors, comprendra qui voudra, qu'avec la présidence de Donald Trump, la voie a été tracée vers un retour aux pratiques favorables à la supériorité raciale à tous les niveaux, ainsi que l'établissement de régimes dictatoriaux, même aux États-Unis, pays qui se veut le phare de la démocratie. De plus en plus, on doit reconnaître que, sous couvert de démocratie, c'est la **DÉMON***cratie* qui gagne du terrain.

Pour terminer, je recommande l'article d'*Axios*, qui est accessible sur l'internet via Google, pour de plus amples renseignements à ce sujet.

Bonne nouvelle : Le coronavirus est en baisse

Le lundi, 31 janvier, les autorités sanitaires, aux États-Unis, ont annoncé que les statistiques révèlent que dans 41 des 50 états de l'Union, la pandémie COVID-19 a atteint son apogée et que les cas d'hospitalisation ont diminué de 10 % la semaine dernière.

Toutefois, seul bémol, on rapporte que la pilule Paxlovid, de la compagnie Pfizer, recommandée par les experts comme une arme solide contre les variantes du virus, se fait rare, et la chaîne de télévision ABC a laissé entendre, lundi, que la plupart de la population n'en aura accès que dans quelques mois.

Apparemment la ville de New York a pris les devants dans ce domaine. Sourire aux lèvres, on a vu le maire, Eric Adams, dimanche, à la télévision, se féliciter en ces termes : « *Nous sommes les seuls à ne pas enregistrer une rareté de la pilule* ». Il dit que la ville est disposée à délivrer à domicile, sans frais aucun, des pilules, à l'intention des gens qualifiés à en recevoir. Aussitôt la prescription reçue, dit-il, le même jour, la livraison sera faite.

Le maire a aussi annoncé d'autres faits encourageants, notamment que la COVID-19 est en perte de vitesse à New York. Aussi 75 % des New Yorkais sont complètement inoculés, soit plus de 11 %, en comparaison à la norme au niveau national. De plus, des gens complètement ino-

Suite en page 15

HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

Journal 2 -9 février 2022.qxp_HO 2/2/22 5:10 AM Page 4

IN MEMORIAM

Alcibiade : Un artiste immortel

Par Louis Carl Saint Jean

Tous les dimanches matin sans exception, je me réveille le cœur déchiré par la nostalgie de l'Haïti des années 1970, celle qui m'a vu naître et grandir au Morne-à-Tuf, à Port-au-Prince, et celle où j'allais souvent passer mes vacances à Carrefour Cadiac (Fonds-des-Nègres), la bourgade d'origine de mes parents maternels. Semaine après semaine, pour atténuer cet état de langueur, après avoir prié et dégusté un café noir bien serré et un pain au beurre, j'allume habituellement mon ordinateur portable pour écouter les anciens morceaux du Jazz des Jeunes, les seuls pouvant transporter mon âme vers mes origines ancestrales.

Le dimanche 23 janvier dernier, je tenais la même habitude. Tandis que l'ordinateur s'apprêtait à démarrer, je pris mon portable pour dépouiller mon courrier électronique et lire les messages reçus via WhatsApp, ce mal nécessaire. Comme j'étais bouleversé lorsque j'ai lu, venue presque en même temps de deux excellents amis, Jean Junior Joseph et Evens René, la note annonçant la mort du comédien Alcibiade. Je me suis alors instinctivement écrié : « *Une perte énorme pour la culture haïtienne. Alcibiade était un génie. Je l'adorais…* »

Junior m'a répondu : « ***R.I.P. Alciabde*** » et Evens m'a appris : « *Je l'adorais également* ». Pour reprendre le vers de Léopold Sédar Senghor, mon poète préféré après Carl Brouard : « Je pleurai délicieusement. »

Alcibiade, de son vrai nom Nicolas Pierre Rolin, a rendu l'âme en son domicile privé à Pétion-Ville le jeudi 20 janvier dernier, peu avant 23 heures. Il avait 83 ans. C'est l'actrice Sonia Chérubin, l'épouse du défunt, qui m'a confirmé cette nouvelle, préalablement annoncée par Radio Télé Caraïbes où l'illustre défunt animait depuis un quart de siècle une émission dominicale.

Franchement, ce même sentiment de profonde tristesse m'envahit à chaque fois qu'un compatriote de grande valeur est rappelé à Dieu. Je considère ces genres de circonstance comme un effritement d'un pan de l'édifice national physiquement et spirituellement dégradé par l'égoïsme des uns et la mauvaise foi des autres. La mort d'Alcibiade en est une, car, durant plus de six décennies, ce comédien et humoriste a représenté la culture nationale, surtout notre culture populaire, de manière excellente et proche de la perfection.

C'est le 11 mars 1938, à la rue Tirmasse, non loin de la rue du Centre, à Port-au-Prince, qu'a vu le jour Nicolas Pierre Rolin. Il était le fils de Vélius Pierre Rolin et de Dessilia Destin. Comme beaucoup d'enfants du Bel Air et de Saint Martin, il fréquentera, pour les classes primaires, l'École Nationale Smith Duplessis et le lycée Alexandre Pétion. En octobre 1951, après l'obtention de son Certificat d'Études primaires, il entre au Centre d'apprentissage de Saint Martin. Outre ses études classiques, il opte pour la mécanique diesel parmi les différentes disciplines enseignées.

Bien avant sa sortie de cette école en 1954, il entre comme apprenti à l'atelier de mécanique de Chavannes Jean, situé au coin de la rue des Casernes et de la rue Mgr Guilloux. Là, il rencontre le guitariste Jacques Jean Hilaire, de trois ans son aîné, qui y fait également son apprentissage. Celui-ci se souvient : « À cause d'Alcibiade, l'atelier était toujours bondé de monde. Les clients y venaient non seulement pour faire réparer leur voiture mais aussi pour se délecter des blagues du jeune apprenti. »

Mais, vite, Alcibiade se livrera à d'autres activités qui le feront abandonner la mécanique. « En fait, c'est le corps d'Alcibiade qui était au garage, mais son cœur se trouvait déjà sur les tréteaux », a continué Jean Hilaire. Celui-ci donne des leçons de guitare à son jeune ami qui ne jurait que par le Jazz des Jeunes et le Trio Orphea (Joseph « Cayou » Franck, Murat Pierre, Max Élie Antoine, dit Marc Élie).

Fol admirateur de Pierre Blain et de Gérard Dupervil, on voyait Alcibiade au Raisin Vert de Rémus Balan et à Cabane Yaya d'Hughes Goldman à la Croix-des-Bouquets. Encouragé par le maestro Charles René Saint Aude et l'orchestrateur Antalcidas Murat, le jeune Alcibiade, au cours des minutes de répit des musiciens, fera ses débuts dans le monologue comique (stand up comedy). Il fait la joie des fêtards avec ses tours de blague, qu'il introduisait toujours par « Yon gwoup ti nèg entelijean », pièce fétiche du Trio Orphea qu'avait reprise par la suite le Jazz des Jeunes.

Dès le début des grandes vacances de 1954, le guitariste Jean Hilaire, le batteur surnommé Bibich et Alcibiade se produisaient souvent dans des après-midis récréatifs que nous appelions « rôle ». Que ce fût à Lakou Manbo Sassa, à Lakou Blain, « Kay Ti Bout » et ailleurs, l'on se bousculait pour applaudir Alcibiade tant dans ses blagues désopilantes que dans ses danses banda qui faisaient voir en lui le futur Louis Célestin.

Notre jeune monologuiste n'allait pas tarder à percer. En août 1954, il fait ses débuts dans la Troupe de Saint Martin. Parmi ses

Alcibiade lors d'une pus récente prestation.

admirateurs, il compte Lucien Noël, alors président de la bande carnavalesque TI TA TO, Joseph Olan Volcy, dit Joe Volcy, le trompettiste Walter « Gros Willy » Frédéric, Voltaire Racine, Augustin « Ti Zò » Antoine, Lucien « Blanc » Barosy, Adrien Bellegarde et d'autres notabilités du Bel Air. Il sera alors souvent l'invité de cercles comme « Franche Camaraderie », « Les braves n'ont pas d'heure », etc. Il est déjà l'enfant gâté du Bel Air et de Saint Martin.

Il serait injuste de ma part de parler de l'émancipation d'Alcibiade sans mentionner le nom de certaines autres célébrités du Bel Air. Je pense en particulier à Victor Glaudin, aux Ramponeau, aux Mayala et à certains « caravacheurs » que le Jazz des Jeunes a immortalisés dans la chanson « Les seize Dyo du Bel Air ». Parmi ces derniers, citons en particulier Dyo Gong, Dyo Krab et Dyo les Dimanches. D'ailleurs, ce dernier, de son vrai nom Joseph Ancion-Frédéric, appelait Alcibiade « *pitit gason-m* ». (Référence : Entrevue de Louis Carl Saint Jean avec Ernest « Ti Nan » Antoine, 30 avril 2005).

Voici maintenant l'année 1960. La renommée d'Alcibiade commence à dépasser les frontières de son quartier natal. Dès le mois de janvier, on le voit surtout à l'Habitation Leclerc qui venait de reprendre ses activités sous la direction de l'officier retraité et Madame Roger Pradel. Un peu plus tard, il fera la joie des habitués du Ciné Stadium, du Beaubruno Théâtre de Languichatte et du Théâtre de Verdure Massillon Coicou. Il se produira souvent dans ces lieux de divertissement avec le Jazz des Jeunes, l'Orchestre Citadelle, le Super Ensemble Nemours Jean-Baptiste, Jeunesse Sentimentale, etc.

C'est en été de cette même année qu'Alcibiade allait prendre vraiment son essor. Dans le cadre des soirées récréatives organisées dans les quartiers populaires – surtout au Bel Air, au Morne-à-Tuf et à La Saline - par le Service d'Information et de Documentation (SID), dont le directeur est le journaliste et éducateur Vianney Denerville, le jeune comédien allait s'illustrer dans des sketches de sa création. Citons, parmi eux : *Kou-l cho, l-kyit, Un jour de chance, Chanm gason,* etc. Le Jazz des Jeunes, la Troupe Folklorique Nationale, La Troupe Languichatte et d'autres artistes participaient également à ces moments de régal artistique.

Alcibiade verra bientôt son rêve se réaliser. Vers la fin de l'année 1961, encouragé par les grosses légumes du Bel-Air, il fonde La Troupe Alcibiade. Le mardi 2 janvier 1962, au Ciné Capitol, elle donne sa prestation inaugurale. Parmi ses premières pièces, mentionnons : *L'Enfant prodigue, Maison d'affaires dangereuses, Alcibiade mecanicien-Diesel, Il n'y a pas de sots métiers, Alcibiade personnage déréglé,* etc. (Référence : Le théâtre haïtien des origines à nos jours, par Robert Cornevin, pages 223-224).

Au fil des années, La Troupe Alcibiade comptera du nombre de ses acteurs : Solage Nicolas, Gérard Fontaine, Albert Henry, Rodrigue Milien, Jules Similien, dit Toto Nécessité, Willy Guillaume, Roosevelt Joseph, Adony Joseph, Yvrose Romain, Hérold Granville, Yolande Pierre-Jules, Sonia Chérubin, Kerline Jean-Philippe et tant d'autres. (Références : Le même livre de Robert Cornevin et entrevue de Louis Carl Saint Jean avec Jules Similien, dit Toto Nécessité, 24 janvier 2022, 17 h 30).

Comme dramaturge, l'homme était doublement exceptionnel. D'abord, il nous a épargné la grivoiserie, la vulgarité et la misogynie. Ensuite, il a refusé d'embrouiller ses créations par des emprunts serviles. Dans ses pièces, toutes d'inspiration populaire, qu'il a harmonieusement construites et richement colorées, il a su toucher le fond le plus intime de l'âme des Haïtiens. En un mot, Alcibiade a été lui : le fils du peuple, le fils du Bel Air, un fils authentique d'Haïti !

À mon humble avis, aucun comédien de la génération de «Biade », dans des sketches, n'a fait preuve d'une si grande maîtrise des comédies de mœurs populaires. En ce sens, il a sa place, toutes générations confondues, dans la galerie des Massillon Coicou, Dominique Hyppolite, Marcel Sylvain, Pierre « Roro » Mayard, Léonville Gédéon, Théodore « Languichatte » Beaubrun, Maurice Sixto et tant d'autres encore.

On lui saura gré d'avoir peint fidèlement les « mètdam », les « bakoulou », les « resquilleurs » et ceux qu'il aimait appeler « les membres inutiles » qui mentent aux femmes pour un rien, voire par pure fanfaronnade. À la suite de chaque conquête féminine, il chantait allègrement, de sa drôle de voix : « Le bonheur est entré dans mon cœur ! » Parmi ses créations des années 1970, *Première communion, Je demande la parole, Faux mariage* et *Biade au tribunal* suffiront amplement pour étayer mon assertion.

Et que dire de l'acteur ! L'homme était génial. Dans une même pièce, de sa voix unique, il arrivait à jouer plusieurs rôles et incarner au moins quatre différents personnages. Il était Biade, le « ougan », le « dyab » et Grann Nanna. Et il jouait chacun d'eux à la perfection ! Nous n'oublierons jamais sa demi-heure de régal dominical précédée, à la MBC, de l'émission « Club Septen de Port-au-Prince » (de midi à trois heures) et suivie de la voix magique du pasteur Luc Nerré de l'Église Baptiste des Cités. C'était vers 1970-1971, voire quelque temps après.

Il convient de signaler qu'Alcibiade avait accompli ses prouesses avec les moyens du bord. Et, au bout du compte, peut-être sans avoir reçu la moindre récompense pécuniaire, voire morale. Comme c'est trop souvent le cas chez nous, certains, aussi talentueux qu'ils puissent être, sont mis de côté tout simplement à cause de leurs origines sociales, de leur lieu d'origine, de la couleur de leur peau et même à cause de leur prénom et surtout de leur nom. J'ai déjà vu quelqu'un biffer le mot « paysan » de son acte de naissance. Il l'a fait, car, chez nous, on doit l'admettre, le paysan a toujours été ostracisé. « *Si manman-l tap peze kafe / Si papa-l rele Dieudonné / Yo fè-l santi ke-l aryere* », nous avait rappelé le grand Manno Charlemagne dans *Timoun*.

Il va sans dire qu'Alcibiade allait être lui aussi l'objet d'ostracisme, en dépit de son immense talent. En fait, souvent, il avait dû à faire face à l'indifférence de certains membres de nos élites qui ont toujours méprisé tout ce qui est authentique, tout ce qui est haïtien, tout ce qui est nègre dans notre culture. En dépit de tout, notre artiste n'avait jamais hypothéqué sa dignité pour pouvoir se faire accepter dans certains cercles. Homme d'un tempérament bien trempé, comme tout vrai Bel-Airien, il était toujours resté égal à lui-même. Il n'obéissait qu'à un seul guide : son art !

À un certain moment, la Troupe Alcibiade n'a jamais été

Suite en page 5

Journal 2 -9 février 2022.qxp_HO 2/2/22 5:10 AM Page 5

IN MEMORIAM

Alcibiade : Un artiste immortel

Suite de la page 4

été invitée à se produire dans certaines salles de divertissement de la capitale. On l'avait alors surtout applaudie dans nos villes de province, au Théâtre de Verdure et dans des salles de cinéma ou de théâtre à Carrefour telles que Cristal Ciné, Cric Crac Ciné, Ciné Colisée, etc. Drôle de société, en vérité ! Sur ce point, il convient de s'écrier à l'instar de l'ancien professeur Grégoire Eugène : « *L'Haïtien : une mentalité à refaire !* » Et surtout quand il s'agit de la culture nationale ! Jusqu'ici, près d'un siècle après la publication d'*Ainsi parla l'oncle*, l'esprit de certains de nos intellectuels est encore colonisé. Quelle triste réalité !

Notre Biade national n'était pas resté indifférent aux aspirations et aux revendications populaires. Prudent, il avait suivi les recommandations lucides que le journaliste Jean Léopold Dominique nous avait données, vers la fin de la décennie 1970, dans son inoubliable éditorial *Le bal est fini* : « *Deux pas en avant, un pas en arrière !* » Courageux, notre humoriste se serait plaint vers cette même époque : « *Mezanmi, tout peyi ap devlope, men Ayiti limenm ap anvlope* ». (Mes amis, tous les pays se développent et le nôtre, lui, s'enveloppe.) En un mot, pour parler comme Molière, il corrigeait les mœurs en riant.

Comme, dans la musique et la chanson haïtiennes, les Antalcidas Murat, Rodolphe « Dòdòf » Legros, Lina Mathon Blanchet, Marthe Augustin, Guy Durosier, Lumane Casimir, Raymond « Ti Roro » Baillergeau, Émerante de Pradines, Toto Bissainthe, Carole Démesmin et d'autres artistes, le comédien Alcibiade était un Haïtien sans mélange, un fils authentique des titans qui ont fondé notre nation le 18 novembre 1803 à Vertières. Jusqu'à son dernier soupir, le sang pur de Jean-Jacques Dessalines a coulé à flots dans les veines de Nicolas Pierre Rolin.

Outre notre comédien, l'on ne peut s'empêcher de penser à deux autres Alcibiade nationaux : Alcibiade Fleury Battier (1841 – 1883) et Alcibiade Pommerayc (1844-1908). Évoluant dans des époques lointaines, donc, naturellement différentes, ils ont énormément contribué au triomphe de l'art haïtien, comme l'avaient fait, entre les années 1940 et 1960, le Jazz des Jeunes, La Troupe Folklorique Nationale, Lina Mathon Blanchet, Clément Benoît, Théophile « Zo » Salnave, André Narcisse, Jean Léon Destiné, Odette Wiener, etc.

On dirait que Biade avait entendu la voix du poète et patriote Alcibiade Fleury Battier qui s'était demandé avec raison : «*Pourquoi entretenir le monde de ce qu'on ne sait pas ? En effet, pourquoi laisser l'orange, la mangue, la sapotille, le corossol, la goyave et la caïmite, pour chanter la pomme, la cerise et la poire qu'on n'a vues que dans les prosaïques bocaux de conserves à l'eau-de-vie ?* »

De son côté, Alcibiade Pommayac, le célèbre poète jacmélien, lorsque notre nation était menacée par des ennemis extérieurs et des antipatriotes, avait écrit dans *Le vaisseau perdu* :

« *Ne permets pas, Seigneur, que le flot l'engloutisse*

Et que d'un peuple entier, l'espoir dernier périsse… »

Dans un autre morceau, l'auteur de *Sursum Corda* avait ainsi rendu hommage aux titans de Vertières :

« *C'est vers vous qui dormez dans l'honneur et la gloire,*

Sur ce sol qu'aujourd'hui nous foulons en vainqueurs,

Vers vous qui nous donnez une place dans l'histoire,

Oui, vers vous, ô soldats, que s'élèvent nos cœurs ! »

Alcibiade était extraordinaire. Il est à la comédie nationale ce qu'Occide Jeanty est la musique, Guy Saint Vil au football, Sylvio Cator à l'athlétisme, Oswald Durand à la poésie, Jacques Roumain au roman, Normil Charles à la sculpture, Hector Hyppolite à la peinture, Martha Jean-Claude au chant, Mérancia Renaud à la danse… En un mot : Alcibiade était l'un des génies que notre nation a engendrés. Son nom restera à jamais attaché à tout ce qui est beau et noble dans l'art et dans la culture de notre exceptionnelle nation. Il était une de nos gloires artistiques.

Notre légende s'est retirée. C'est avec regret que notre nation a vu partir ce fils authentique. Mais consolons-nous, car la nuit noire et profonde ne saurait éteindre la clarté de cette très brillante étoile. Puisse le Père, dans son grand amour, transporter Nicolas Pierre Rolin dans le royaume du Fils de son amour. Sans aucun doute, en ces lieux, il fera rire les anges. Immortel Alcibiade !

louiscarlsj@yahoo.com

Samedi 29 janvier 2022, 23 h 50

Democrats could lose control of the Senate if Biden does not support a transitional Government in Haiti

By Emmanuel Roy *

Washington, D.C. — The Haitian American electorate is a group of more than 2 million who have had significant impact on national US elections since 2016 because many live in swing states. As of now, no Democrats in Georgia and Florida can win a state-wide election without significant support from Haitian Americans. As they continue to migrate to other swing states, such as Ohio, their effect will be more significant.

The 2016 presidential election was the first time that the Haitian American electorate decided a presidential race in the U.S. Hillary Clinton failed on her bid to become president when she lost Florida by 112,000 votes. The reason was that half of the 350,000 Haitian American voters in Florida either stayed home or voted for Donald Trump, who won Florida by 113,000 votes. Haitian American voters punished Hillary Clinton for using American power to change the results of Haiti's 2011 presidential election. Given that no Democrats can win an election in Florida without Haitian American voters, it does not make sense that Biden continues to neglect Haiti at the risk of losing the Senate.

As President Obama said, elections have consequences, and the Democrats are about to experience that with the loss of the Senate to Republicans because of Biden administration's continued neglect and lack of empathy towards Haiti.

Haitian American voters in the two swing states of Florida and Georgia want a transitional government in Haiti that will organize free, fair, and democratic elections. They want to rid Haiti of the criminal gangs, sponsored by the ruling PHTK, *Bald Headed*, regime. They do not trust Prime Minister Ariel Henry to organize credible elections. Moreover, Henry is allegedly involved in the murder of Jovenel Moïse last July. Both French and Dominican intelligence services have strong evidence of Henry's involvement with gang leaders.

As February 7 approaches, Haitian American voters expect the Biden administration to support a transition Government under the leadership of trustworthy and capable individuals, to establish security that will make possible elections that have been delayed for years by the president who was backed by the international community. But President Biden has said that he would not address the Haiti situation until after February 7. However, if nothing is done by then, community leaders in Georgia and Florida are ready to ask their followers to stay home during the midterm elections or vote Republican.

Presidential candidate Joe Biden mingling with Haitians in Little Haiti.

Haitian American voters in Georgia and Florida can determine who win the two senate seats that the Democrats need to maintain control of the Senate. A year after Georgia voters sent Baptist minister Raphael Warnock to Washington, the national spotlight is back on that lawmaker, whose reelection bid could determine whether Democrats maintain control of the Senate for the remainder of President Biden's first term.

Warnock defeated his Republican opponent, former U.S. Senator Kelly Loeffler, by fewer than 100,000 votes in a runoff election last January. Biden won the state by an even slimmer margin, roughly 11,000 votes. Since coming to office, Biden has seen his popularity declined sharply with voters across the country, especially with Haitian American voters in Georgia and Florida.

To be noted, Warnock's success can be attributed, in part, to the more than 60,000 Haitian Americans who voted democratic. In the midterms, these voters may not be available to Warnock, unless the Biden administration supports a transitional Government in Haiti.

The Democrats believe their side has the upper hand in the race against the Republicans, despite their failure to pass the federal voting rights legislation that would have superseded Georgia's new election law that will potentially depress turnout from Democratic Party base voters, including young adults, African Americans, and Haitian Americans. In red states like Georgia every vote counts, and the Haitian American vote can well determine whether Warnock goes back to Washington.

In Florida, there are nearly 350,000 Haitian American voters who had proved decisive in the presidential election of 2016. The race between Senator Marco Rubio and Rep. Val Demings for the U.S. Senate can be decided by the Haitian American votes, especially in Dade and Broward Counties.

Senator Rubio is a friend of

Suite en page 8

Journal 2 -9 février 2022.qxp_HO 2/2/22 5:10 AM Page 6

Kreyòl

GRENN PWONMENNEN

Avèk 7 fevriye k ap vin sou nou tout boulin, youn bann bagay ap pase, epi diferan mounn ak gwoup ap mete yo an pozisyon

De jodi, mèkredi a rive lendi, se sèlman 5 jou anvan nou rive sou 7 fevriye. Kòm nou konnen depi 1986, lè pèp Ayisyen te resi kwape diktati mounn Divalye yo (Duvalier), 7 fevriye pran galon, e se nan dat sa a gouvènman monte, osnon desann. Men lane sa a sanble pral gen rèl pou 7 fevriye sa a, paske doktè a ki t ap jwi ti rès manda Nèg Bannann nan di li p ap fè youn pa Kita, youn pa Nago. Epi Blan yo di l yo avè l nèt al kole.

Antretan, gen mounn k ap pozisyone yo pou vin ak youn lòt solisyon, youn gouvènman tranzisyon. Kòm si yo pa okipe Premye Minis defakto Ariel Henry (Aryèl Anri), ki di « *pa gen okenn mounn ki pral chita nan Palè a, pa anvan pèp Ayisyen al nan eleksyon epi chwazi prezidan yo*». Epi se li sèl ki ka fè eleksyon sa a. Anplis de sa, msye gen sipò Blan yo, menm lè yo sèvi ak lòt Nwa ki sanble parèy nou pou bay mesaj la ke se yo menm Blan ki deside sa k ap fèt ann Ayiti.

Se pa premye fwa nou wè film sa a. Apa konsa yo te kanpe tennfas ak Jovenel Moïse (Jovnèl Moyiz), epi odènye moman, lè Jovnèl te pi bezwen sekou yo, yo pa t la pou pote l sekou. Jovnèl tou mouri, ansasinen, la nan chanm lakay li, jan nou konnen an, ak tout sekirite li te genyen an, epi youn sèl ladan yo pa gen youn ti grafouyen. Ēske menm madanm ni te nan konplo a tou? Se vre li pran bal konsa konsa, li menm di li te pran pòz li mouri, epi men l byen anfòm. Okontrè, li te menm eseye rantre nan kous la pou prezidan avèk youn bèl ti slogan : « Yo touye papa, ban nou manman! » Gen anpil bagay nou pa konnen nan ansasinay Nèg Bannan nan. Ann kite sa pou le moman.

Paske m tande mounn k ap di, pou kisa tout toudètyè sa a, ban nou koze a jan l ye a. Oke, men de kisa m ap pale. Kòm tout mounn konnen, 7 fevriye a se pral dènye jou pou manda Jovnèl Moyiz la bout. Se li k te di sa ak pwòp bouch li lè l te refize desann chwal Leta a, nan dat 7 fevriye lane pase, jou pou l te fè sa, selon jan Konstitisyon an te mande. Men pa gen pi gwo chèf pase l, li te menm bay tèt li non ***ApreDye.*** Li di li la, l ap tou rete pou youn lòt lane. Menm lè tout sosyete a te kanpe kont li, Legliz Katolik, Legliz Pwotestan, Sendika, Inivèsite yo, elatriye, li te di bounda nini, Blan yo avè m, se sa k konte. Vwala kijan tout Ayisyen vin konprann reyalite a ke se Blan yo k ap pase lòd. Epi tout mounn oblije rete men nan machwè, ap obsève kijan peyi ap desann nan youn twou san fon.

Vwala ke nou devan youn sitiyasyon ki sanble 2 gout dlo ak lane pase. Pran sa k pase dimanch lan (30 janvye) ak mounn Akò Montana yo. Youn gwoup 44 ladan yo te reyini pou fè chwa kilès ki pou prezidan ak premye minis ann Ayiti apre 7 fevriye. Te gen 2

Ansyen minis Jistis Rokfelè Vensan

kandida pou pòs prezidan an: Fritz Alphonse Jean (Frits Alfons Jan) ak Edgard Leblanc Fils (Edga Leblan Fis). Tou le 2 te deja okipe pòs nan Leta. Anmèm tan te gen 4 lò5 stwayen ki te sou lis pou yo chwazi kilès ladan yo ki pou premye minis. Men non yo : Iswick Théophin (Iswik Teofen), Philippe Jean Hénold Buteau (Filip Jan Enòl Bito), Bonivert Claude (Bonivè Klod) ak Steven Irvenson Benoit (Stivenn Ivennsonn Benwa).

Enben depi dimanch apremidi, rezilta te bay. Se Fritz Alfons Jan ki pase pou prezidan, ki vin kore sa mounn Akò Lwizyàn yo te deja fè 2 semèn oparavan. Se Frits Jan yo te chwazi tou. Pou premye minis, se ansyen Senatè Stivenn Benwa ki pase. Men èske y ap ka enstale lendi, 7 fevriye a ? Ēske Doktè Anri, ki sèl chèf ann Ayiti, pral rale kò l tou dousman pou ba yo plas la? Nou wè l ap fè youn jwèt ak prezidan ti rès Sena a, Joseph Lambert (Jozèf Lanbè) pou wè kijan yo ka kenbe pouvwa a, anplis de sipò entènasyonal la. Nou pa divinò, men jan jou wè bagay yo, nou pa kwè bagay yo pral pase dous, konsa konsa, nan lendi. Nou pa gen lontan pou n tann, sèlman 5 jou.

Epi men Lavavalas rale kò l nan Montana epi l pozisyone l

Prèske alavèy eleksyon mounn Montana yo, òganizasyon Lavalas, kivedi mounn Prezidan Jean Bertrand Aristide yo (Jan Bètran Aristid) mete kominike deyò, nan dat 28 janvye, pou anonse yo pa fè pati Akò Montana a ankò.

Selon Lavalas, yo te ekri Biwo k ap suiv tout kesyon yo *(Bureau de Suivi de l'Accord de Montana, BSA)*, nan dat 6 desanm 2021, pou eksplike dezakò yo genyen sou lafason bagay yo ap pase nan gwoup Montana a. Pèsonn pa t reponn yo. Akòz sa, nan dat 23 janvye 2022 a, kivedi semèn pase a, yo te fè youn chita ak manm Biwo a pou debat kesyon yo.

Men kijan mounn Lavalas yo eksplike sa, epi n ap bay li an franse, jan yo bay li nan Kominike 28 janvye a: *"À cette rencontre nous avons réitéré la position de Fanmi Lavalas pour 'une transition de rupture avec un gouvernement de salut public composé de personnalités intègres, compétentes et non partisanes, venant de différents secteurs du pays et de la diaspora, qui s'attellera à travailler pour le bien-être de la population'* ».

Yo di tou: "*Nous avons exprimé nos désaccords sur 'le choix de responsables de partis politiques pour diriger la transition et, notamment, organiser les élections auxquelles leurs propres structures politiques participent, créant de fait une situation de conflit d'intérêts : l'objectif étant une transition dirigée de manière impartiale et non partisane'* ».

Plis toujou, mounn Lavalas yo di, malgre tout konsèy yo bay, mesyedam nan Konsèy Nasyonal Tranzisyon Montana a kontinye fè zafè pa yo, *« [poursuivant] le calendrier des élections sans attendre de dégager un consensus plus large et plus solide de la société civile devant s'engager dans la transition de rupture à laquelle Fanmi Lavalas a adhéré. . . . Rien n'est plus important que garantir le respect de l'Accord du 30 août pour la réussite de la transition de rupture* ».

Jan nou wè l la, Lavalas akize mounn Montana yo k ap ranje bagay la youn fason pou rale dra a sou youn ti gwoup pa yo, epi se pa menm mounn ki konpetan e san repwòch. Se pa konsa yo te rantre nan Akò a. Donk, yo tou rale kò yo, pandan y ap montre ke se yo menm ki vrèman enterese nan youn chanjman toutbon. Kidonk, yo pran youn pozisyon pou lè sa pase mal, si sa pase mal pou gwoup Montana a, se yo menm ki vin parèt kòm vrè solisyon an.

Epi dènye kou pou touye koukou a : « *Dans ces conditions, Fanmi Lavalas, afin de rester cohérente avec sa ligne en accord avec les desiderata de la population, se voit obligé de faire le retrait de ses membres Joël-Edouard Vorbe et Jodson Dirogène du Conseil National de Transition dès réception de la présente* ».

Mounn ki siyen kominike a se: *Dr. Maryse Narcisse, M. Joël Edouard Vorbe, Dr. Jean Myrto Julien, Agr. Anthony Dessources.*

Kòm defen Wilson Désir te konn di : « Qui vivra verra! » Nou menm, nou di : « N ap tann yo tout nan Kafou Tenten! » E nou p ap gentan tounen pwa tann anvan nou wè bagay yo pi klè.

Woy ! « Bandi legal » la ap pozisyone l tou

Depi youn bon bout tan nou pa t tande pale de Michel/Michael Joseph Martelly, ki te met kò l

Ansyen konmisè gouvènman Beford Klod

dousman depi gwo atik *New York Times* ki te montre kijan ekip li a te byen fon nan trafik dwòg ann Ayiti. Epi atik la te lonje dwèt sou bòfrè l, Charles « Kiko » Saint Rémy (Chal Sen Remi), frè mandanm ni Sophia (Sofya), ki ta menm gen kichòy pou wè nan ansasinay Jovnèl Moyiz la. Enben men Bandi Legal la reparèt nan youn video li met sou *Facebook* semèn pase a, ke lòt rezo sosyo yo pase pran tou. Alavèy 7 fevriye, l ap fè tout mounn konnen li la toujou, menm si yo pa tande l pale, paske silans, selon li menm, pi fò pase bri bal. Jan yo di an franse : « *Comprendra qui voudra* ».

Antouka, mwen kwè li enpòtan pou n tande msye k ap rale fisèl pa dèyè pou l wè kijan li pral tounen sou mounn ankò. Mwen pran tan m pou m tande tout diskou a, epi mwen kopye l pou nou. Men ni :

« *Frè m ak sè m yo, Ayisyen toupatou! Mwen konnen nou te tande ti mesaj mwen te fè nan fen dane a. Men, m pa ka vin jodi a pou m di 2 mo, san m pa swete n, nou menm ak tout fanmi nou, youn bòn ane ankò, youn bòn ane nan lapè, nan lanmou, nan lasante ak lasekirite.*

« *M ap tou pwofite swete nou siksè. Men siksè ke tout mounn toujou ap swete nou an, mwen vle nou konnen se nan konba, se nan twouse ponyèt ke n ap jwenn ni. Fòk nou travay pou nou jwenn ni. Pa gen pèsonn k ap pote anyen fè n kado.*

« *Dènye fwa nou te tande m se te apre lanmò prezidan Jovnèl.* (Epi foto l an kanpay ak Jovnèl fè kenken.) *Youn kou di pou peyi Dayiti. Youn gwo frap pou mwen. Youn gwo frap, paske si gen youn mounn ki pou Jovnèl, li rele Michel Joseph Martelly. Dayè, sa fè m sonje lè m te chwazi l. Lè m te chwazi l, anpil mounn k ap pale fò jodi a, se yo k t ap gade m nan je, e ki te konn mande m kote m prale ak peyizan sa a mwen bezwen met sou mounn nan, kote m prale avè l. Omwen jodi a, mwen wè ke yo apresye chwa mwen te fè a.* (Epi youn ti video ak anpil mounn k ap anbrase younn lòt ap mande jistis pou Prezidan Moyiz).

« *Nan dosye prezidan Jovnèl Moyiz la, nan dosye sa a, mwen deside fè silans. Mwen deside fè silans, paske mwen wè gen youn paket pawòl ak traktasyon k ap fèt, youn pakèt manipilasyon. Mwen menm, mwen deside fè silans. Mwen p ap rantre nan sa. E m ap tou rekòmande mounn k ap pale anpil yo, mounn k ap eseye bouye pis yo, pou yo kite lajistis fè travay li.*

« *Jan nou kòmanse wè l la, 2022 pa 2021. Pa enkyete n. Nou pa wè m, nou pa tande m, men mwen la. E m pa p janm sispann reflechi sou Ayiti. Pa gen okenn Ayisyen sou latè ki pa vle youn meyè Ayiti. Nan dimansyon kriz ke n ap viv jodi a, pa gen youn Ayisyen ki pa fokis sou youn Ayiti miyò, sou youn meyè demen, kisa peyi n ap tounen, ki kote nou prale. Mwen menm, mwen p ap janm dekouraje, paske Ayiti nan kè m. Fòk peyi a chanje. Li lè pou tout Ayisyen dakò sou youn bagay. Fòk Ayiti chanje, e youn sèl mounn pa ka fè l, kèlkeswa mounn nan.*

« *Se nou menm pitit peyi a ki pou mete tèt ansanm. Se nou menm, Ayisyen, ki pou jere lakay nou. Se nou menm ki pou jwenn solisyon, tankou chanje mantalite a, e fè bagay yo youn lòt jan.*

« *Mwen chwazi travay* ***an silans.*** *Mwen tande tout sa k ap di,* ***an silans.*** *Paske* ***silans fè plis bri pase bal.*** *Men mwen la. Nèg pa nou ou an la. N ap kenbe pirèd. E n ap kòmanse tande m pi* … (Li te pral di pi souvan, san dout, men li met dwèt li sou bouch li, li di) : ***Sonje byen ! An silans !*** »

Sa fè m sonje youn tonton ki te gen youn pawòl li te renmen di : « *Lè m la se lè m pa la. Lè m pa la se lè m la !* » Avèk 7 fevriye k ap mache sou nou gop-gop, tou sa yo ki kwè se yo ki ka dirije Ayiti, menm si se youn bann vòlè, atoufè, ki vin milti-milyonnè apre yo te tèlmannj nan mal, yo pa t ka peye « mortgage » yo, men sa a gen kouraj reparèt sou mounn ***an silans.***

Y ap bezwen rann kont de tout milyon yo vòlò yo, ki chita nan bank aletranje, pandan ke lajan pèp la te ka envesti lakay pou chanje lavi pèp sa a ki chita nan kè l la. Sèlman ak 170 milyon dola, 4 pousan nan 4 milya epik lajan PetwoKaribe a, yo te ka bati youn lopital nan chak 10 depatman yo. Bèl pawòl merite kore ak bonjan aksyon! Silans la pral long anpil, ka menm gen youn kout prizon nan kesyon an.

Ale nan paj 14

Journal 2 -9 février 2022.qxp_HO 2/2/22 5:11 AM Page 7

HAPPENINGS!

Continued from page 1

fair, and democratic elections, to undo the harm caused to the country by the government which had the full backing of the international community.

What should one expect to happen on Monday, February 7, when the one-year unconstitutional extra mandate that the slain President Jovenel Moïse gave himself runs out? Will it be the continuation of the misrule of the country by a foreign-imposed Prime Minister, hotly contested and allegedly implicated in the assassination of his mentor? Or will it be the installation of the team chosen by the Haitians themselves?

The 42-member National Council of Transition chose Fritz Alphonse Jean, a former governor of Haiti's central bank, as interim president from among two candidates. He edged out former Senator Edgard Leblanc Fils, with 25 votes against 15. For Prime Minister, it's former Senator Iverson Steven Benoit, who won over three other competitors, who were vying for the post of head of government.

Congratulations are in order for them for following democratic regulations in carrying out the vote, even doing second round voting for Prime Minister because no one had reached 50% in the first round of voting. Senator Benoit won with 21 votes of the 42, with 17 for Jean Hénold Buteau, 2 for Bonivert Claude and one for Iswick Théophin.

Meanwhile, the de facto Prime Minister Ariel Henry, the neurosurgeon, who was chosen by the CORE Group of Western diplomats in Haiti, last July 20, to rule the country after the assassination of the de facto President Jovenel Moïse, asserts that he won't step down because his mandate is not "linked" to that of Moïse. He's going to motions, doing the outmost to set up a Provisional Electoral Council (CEP) and Constitutional Assembly to come up with a new constitution before organizing elections this year, he says.

In fact, Mr. Henry had issued a tweet on January 21 stating that his administration will organize "free and democratic elections" though he didn't say when at the time. He added, "The next tenant of the National Palace will be a president freely elected by all the Haitian people."

Mr. Henry was comforted in his views, following the virtual Foreign Ministers conference of that Friday (January 21), called by Canada's Foreign Minister Ménalie Joly. After the meeting, Brian Nichols, U.S. Assistant Secretary of State for Western Hemisphere gave an interview to the Voice of America, widely followed in Haiti, during which he repeated that Prime Minister Henry's mandate was not "linked" to that of President Moïse. Moreover, he gave his blessing to the prime minister when he said, *"the sooner Haitians are able to go to the polls and select a new democratic government the better it will be for the Haitian people."*

To be noted, when Moïse was assassinated, on July 7, the then interim Prime Minister, Claude Joseph, had assumed the presidency, even declared martial law. Less than two weeks later, on July 20, he was edged out and the CORE Group anointed Dr. Henry as prime minister, according to the will of President Moïse, who had chosen him for the post two days prior to his assassination, but didn't have the chance to swear him into office.

OAS Secretary General meets with critics of Ariel Henry's rule

Meanwhile, last Thursday January 27, Claude Joseph, accompanied by former Haitian Justice Minister Rockefeller Vincent and top prosecutor Bedford Claude, met with Luis Almagro, the Secretary General of the Organization of American States (OAS) at his office in Washington, DC, to urge the OEA to spearhead an investigation, at hemispheric level, into the assassination of President Moïse. Apparently, they provided information to back up assertion that Prime Minister Henry is implicated in that dastardly act.

That two top former officials in Haiti's Justice system were included in the OAS meeting was masterful. They had been fired by Henry when he was asked to accept seating down with the prosecution to discuss what he knew about the murder of his mentor. That Claude Joseph, the former top executive in the country following the assassination is the one who brought them along with him should be considered ominous. Because the three were at the forefront and privy to all information regarding the assassination in the hours after it happened.

They contend that, due to his involvement in the crime, Ariel Henry is "impeding justice" in carrying out a real investigation. That the OAS Secretary General has welcomed them, with much publicity, to his office makes one wonder whether there's dissention in the ranks of the international community regarding support for Ariel Henry to continue in his role of de facto prime minister.

The Ariel Henri government hasn't taken lightly the welcome of the former Haitian officials by Secretary General Almagro. That same Thursday (January 27), Haiti's Permanent Mission to the OAS wrote to the Secretary General stating that *"through social media, following a tweet of Dr. Claude Joseph, former Haitian chancellor, we've learned about a meeting between the Secretary General of the organization, Sir Luis Almagro, and a Haitian delegation this 27th of January 2022."* And this: *"The Permmanent Mission regrets that it was not informed by the Secretariat that such meeting was programmed."*

While the letter from the Permanent Mission was brief, Haiti's Foreign Minister Jean-Victor Généus was more expansive in a two-page letter that same Thursday (January 27), to Secretary General Almagro. He couldn't hide his anger, expressing *"stupefaction"* right off the bat, because the Secretary General welcomed *"to the office of the Organization of American States (OAS) a group of individuals who, under the pretext of advancing the ongoing investigation into the assassination of President Jovenel Moïse, are using you to destabilize Haiti, while they pursue personal political objectives."*

Former Senator Steven Benoit

Chancellor Généus also expressed *"surprise"* that the Secretary General seems not to understand that the government has undertaken the *"difficult process of instituting and consolidating a stable climate of peace and security so that free, honest and democratic elections can be held this year to provide the country a president and other elected officials to insure the democratic functioning of its institutions."*

Mr. Généus further states instead of *"agitation, a permanent climate of calmness is needed to initiate the process that will lead to the amelioration of the socio-economic conditions of the people, . . . in reconstructing the regions devastated by hurricanes and the latest earthquakes."*

The chancellor is blunt in showing that this high official of the hemispheric organization is not acting as a friend of Haiti. Read this: *"What Haiti expects today from those who call themselves its 'friends' is that they be really concerned about all its suffering and that they join those who are trying to find solutions to its immediate problems and not work with its detractors, those troublemakers whose specialty is to maintain a permanent situation of tension in the country, their only path to reach their goals."*

After lecturing the Secretary General of his role as Secretary General, which he fails to properly exercise, Chancellor Généus lets go with this: *"I address you directly to underscore the disapproval of the Haitian government of your attitude as Secretary General of the OAS, of which Haiti is a founding member. We expect that this kind of comportment will never be repeated. We hope that we can continue to count on this prestigious regional organization that you are honored to lead in the name of us all, to help us stabilize the country provide it the needed security to consolidate its democratic institutions and put it finally on the path of economic development so necessary to the well-being of the people."*

Using the diplomatic formula of *"seizing this occasion to renew, Sir, Secretary General, the assurance of my high consideration,"* Jean-Victor Généus signs off.

There's no disputing that the bitter letter belies the worries of Ariel Henry and his entourage, as February 7 approaches. The Haitian officials, not unlike other analysts, feel the ground shifting under them. Nothing is certain any longer about their getting the unanimous support from the international community in setting up their **DEMON***cracy.* For what has been happening under the watch of that international community, since the establishment, in 2004, of the MINUSTHA, that "United Nations Mission for the Stabilization of Haiti" has nothing to do with setting up and nurturing *democracy.*

February 7 will be a litmus test as to whether real change has occurred, to go along with the latest refrain from some foreign quarters about letting Haitians find their own solution to the multifaceted crisis buffeting the country for too long.

***Some updates concerning the Sunday election of the Montana Accord: Daniel Foote applauds**

True to form, the former American Special Envoy to Haiti, Ambassador Daniel Foote, was among the first to applaud the choices for the top posts to an interim Haitian government, as announced by the Montana Accord group.

In an exclusive interview to RHINEWS, the online blog, published in French, Mr. Foote makes some pertinent remarks. The new step taken by Montana, he said, should permit Haitians to trust the consensus reached, after several months of work among different political and social organizations in search of a proposal to solve the crisis and make possible the election of new leaders.

He also said that this consensus should encourage the international community to *"take into consideration the will of the Haitian people."* He goes as far as saying that *"a unity government could even include Ariel Henry,"* if he can convince Haitians that he should be part of such a solution. However, he reminds the de facto prime minister what he had promised to do to forfeit violence in the country as February 7 approaches: "Resign."

***Fanmi Lavalas pulls out his representatives from Montana and shuts down the door**

Just before the Sunday election of Fritz Jean and Steven Benoit to lead the transition, Fanmi Lavalas, the party of President Jean Bertrand Aristide wrote a letter, dated January 28, to pull out Joël Edouard Vorbe and Jodson Dirogène from the Montana National Transition Council, because of disagreements with the leadership of the organization that failed to take into account their justified criticism. That's why the Transition Council membership was reduced to 42 from 44.

***An important Diaspora Group backs Montana**

Interestingly, before the action of Fanmi Lavalas, Montana had gotten a big boost from an important Haitian group based in New York, the ***"Coalition of Haitian Organizations of the Diaspora"*** (French acronym COHD.)

In a "Declaration of Principle" issued last January 15, which appeared last week in the Haiti-Observateur, COHD said: *"With a plurality of propositions to solve the crisis, the Accord of Montana-PEN incarnate the profound aspirations of the Haitian people and puts forth what's needed for national cohesion."*

In that light, COHD gave full support to that movement which is *"promoting a Haitian solution"* and *"categorically reject all other solution under tacit or explicit foreign tutelage."*

***Baton Rouge's Unity Summit and the Montana election**

The folks who were at the January 13-17 Unity Summit of Baton Rouge gained with the Sunday Montana election during which Fritz Alphonse Jean was elected as Montana's choice for interim president. On January 16, those at the Baton Rouge Summit had taken the lead by choosing him to lead an interim government, while Myriam Fétière was designated Prime Minister.

As mentioned above, it's Senator Steven Benoit, who was voted by the Montana group for the prime minister's post. Who knows, Ms. Fétière may end up with a top cabinet post in the new government.

Anyway, it seems that a wind of unity is softly blowing among Haitian organizations in the country and in the Diaspora that can only be good for Haiti. Hopefully Haitians will embrace national solution and put an end to the experiment in **DEMON***cracy* that the international community has been sponsoring for too long in Haiti.

RAJ,
2 February 2022
raljo31@yahoo.com

Journal 2 -9 février 2022.qxp_HO 2/2/22 5:11 AM Page 8

Democrats could lose control of the Senate if Biden does not support a transitional Government in Haiti

Suite de la page 4

the Haitian Diaspora. He has been very responsive to the request of the Haitian Americans for legislations that would be helpful to Haiti's economic development. Recently, Rubio and his colleagues in the Senate introduced and sponsored two sets of legislation with potential to curb corruption, address impunity, and encourage investment and economic development in Haiti.

But none of these efforts will bear fruits, unless the Biden administration supports a government of transition in Haiti that will deal with gang violence and prepare the country for credible democratic elections. The State Department continues to speak from both sides of the mouth, asking for a Haitian-led solution, while supporting Ariel Henry and the PHTK "legal bandits."

Joe Biden kneeling in Little Haiti courting Haitian voters in Little Haiti.

The White House will have to say something quickly to make a difference, otherwise there will be political consequences that could negatively impact Biden's domestic agenda.

The administration cannot afford to lose control of the Senate. A Republican-controlled Senate means that Biden will not get his domestic agenda through Congress. Though in minority, Republicans in the Senate were able to stall passage of the infrastructure bill which was passed along party line in the House of Representatives.

There's a choice for President Biden to make, quickly at that: Continue to neglect Haiti and lose control of the Senate, or support a transitional government in Haiti and win Haitian American votes in the midterms and afterward. Mr. President, the choice can't be clearer!

Emmanuel Roy, is formerly Executive Director of HDPAC
Manny@hdpac.org

Que messieurs les assassins commencent !

Par Jacques-Raphaël Georges, MD et Gérard Georges, Av. *

Sortis des entrailles de l'Université d'État d'Haïti, gardienne du drapeau, nous voudrions que les journalistes, Raymond Joseph, Léo Joseph, Jacques Sampeur, Liliane Pierre-Paul et Patrick Moussignac fassent, de notre part, à M. Kenneth H. Merten, de l'ambassade américaine les questions suivantes : « *Quelle est la différence entre la date du 7 février inscrite dans la Constitution haïtienne de 1987 et celle du 20 janvier dans la Constitution des États-Unis ?* » Si M. Henry, votre pupille d'État, n'a rien à voir avec le 7 février, qui l'a bombardé chef du prétendu « *gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple ?* » « *Au nom de qui et au nom de quoi accapare-t-il le pouvoir ?* » « *Les dates évoquées plus haut ne procèdent-elles pas de la passation pacifique du pouvoir, axe de la politique étrangère américaine ?* » « *Êtes-vous Américain, M. Merten ! ? Le docteur Jacques-Raphaël Georges et l'avocat Gérard Georges voient dans « votre vision anémique des affaires haïtiennes ce qu'ils appellent, en termes galants, un coup d'État par procuration. Qu'avez-vous à y répondre ?* »
(Dr. Jacques-Raphaël Georges et Me. Gérard Georges)

La Constitution est un pacte. Le pacte est un contrat entre les citoyens, et non point avec le gouvernement. On n'est pour rien dans un contrat où l'on ne s'est pas obligé; en conséquence, Ariel Henry, qui ne s'était point obligé, via le Parlement haïtien, ne peut point être le chef d'un « *gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple* ». Au contraire. C'est un gouvernement extra-parlementaire conçu loin du monde railleur, loin de la foule impure, loin des parlementaires curieux. Ce « *contrat* » était tellement oppressif, qu'il obligeait les citoyens et non la petite mafia qui fait et défait les lois de ce pays, traînant à la queue de toutes les statistiques du monde. Ces maffiosi se croient si forts qu'ils sont en train d'écrire une histoire comique du droit constitutionnel : dans cette Haïti post-constitutionnelle où tout s'achète et se vend, les « *accords* » priment **la charte fondamentale de la nation** ! C'est le règne de la primauté des accords suspects. C'est carrément de l'anti-juridisme. Hélas !... Seuls des cerveaux malades peuvent inverser à ce point l'ordre des réalités ! Mais au nom de quoi ? Au nom de qui ? Ils réaliseront « l'unité haïtienne » dans le cadre des **accords-désaccords** anti-peuples avec le triomphe assuré de la mafia. Les mêmes hommes. Les mêmes habitudes. Le mouvement de février 86 leur ouvrit les portes du pouvoir. Ils en sortirent comme les immondices sortent de l'égout pour salir et infecter les lois de la République. Audacieux de front, mais sans courage au cœur, ils paradent, sans vergogne, en l'an de grâce 2022, dans les rangs des nouveaux assassins de la Constitution. À défaut d'exploits, leurs crimes d'État les signaleront au Peuple martyr!

Le crime d'État est la violation de la loi par l'État lui-même, oublieux de ses principes, en vacance de sa propre légalité.

Nous attendons encore qu'on nous explique à quoi sert, aujourd'hui, la Constitution de 1987. Ne sommes-nous pas, là encore, au cœur d'un vrai simulacre ? Le simulacre devient un crime quand il dissimule, non point une politique, mais la mort de toute politique, qui n'est rien d'autre que la soumission au destin.

Cet « *accord des accords* », dont les malandrins de cette «*classe politique* » gangster-alliée aveugle — Ô mon Dieu, des ambassades mercantiles, racistes, racialistes et colonialistes ! —, malhonnête, réactionnaire et ennemi du peuple, nous scient les dents, est nécessairement nul; car rien n'est légitime de ce qui manque de sanction dans la morale et dans la nature. « *On ne peut point régner innocemment* », a dit, un jour, Saint-Just, l'archange de la Révolution française. La folie en est trop évidente. Tout politicien qui donne le pas à un « *accord* » sur la Constitution, émanation de la volonté du peuple souverain, est un usurpateur et un rebelle assassin du peuple.

Et puis admirez le paradoxe ! Même la « *Pensée unique* » peut paraître rassurante de ce point de vue. On nous dit où aller et jusqu'où, sur quels clous traverser... Il faut avoir l'indépendance bien chevillée au corps pour ne pas céder aux sirènes commodes de la mafia internationale. Aux États-Unis, chaque quatre ans, le 20 janvier, on inaugure un nouveau président (le 21 janvier si cette date-là tombe un dimanche). C'est inscrit dans leur Constitution ! Les sieurs Brian Nichols, Kenneth Merten, Justin Trudeau et Co., grands pourfendeurs d'injustice, mais aussi destructeurs patentés de **démocratie**, semblent prendre tous les Haïtiens *pour des canards sauvages*, pour parodier Michel Audiard. Haïti n'est pas un « ring » de boxe, Monsieur Trudeau...

De même, selon la Charte fondamentale de la nation, chaque 5 ans, le 7 février, le peuple haïtien inaugure un nouveau président. C'est la fameuse « *passation pacifique du pouvoir* », pierre angulaire de cette « *démocratie* » que le Département d'État nous vante à tout bout de champ ! N'empêche, au risque de saper les bases de la concorde civile et d'ouvrir la porte à toutes les dérives, M. Brian Nichols, se substituant à la souveraineté nationale, comme un vulgaire trafiquant, nous explique que la date du 7 février n'a rien à voir avec son pupille Ariel Henry qui, lui-même, n'a rien à voir avec la Constitution haïtienne. Hélas ! Comme si MM. Trump et Biden n'avaient rien à voir avec la date du 20 janvier chez le grand voisin du Nord. Comme si MM. Bush et Obama n'avaient rien à voir avec la date du 20 janvier ! Là encore : Assez d'hypocrisie criminelle ! Mais alors, qu'on arrête de nous bassiner avec la « *justice* » internationale. Le totalitarisme colonial de l'ambassade américaine, à Port-au-Prince, nous répugne et nous révolte !

Nous reprenons : Sortis des entrailles de l'Université d'État d'Haïti, gardienne du drapeau, nous voudrions que les journalistes, Raymond Joseph, Léo Joseph, Jacques Sampeur, Liliane Pierre-Paul, et Patrick Moussignac fassent, de notre part, à M. Kenneth Merten de l'ambassade américaine les questions suivantes : « *Quelle est la différence entre la date du 7 février dans la Constitution haïtienne de 1987 et celle du 20 janvier dans la Constitution des États-Unis* ? » « *Si M. Henry, votre pupille d'État, n'a rien à voir avec le 7 février, qui l'a bombardé chef du prétendu " Gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple " ?* » « *Au nom de qui et au nom de quoi accapare-t-il le pouvoir ?* ». « *Les dates évoquées plus haut ne procèdent-elles pas de cette fameuse " passation pacifique du pouvoir, axe de la politique étrangère américaine " ?* ». « *Êtes-vous Américain, M. Merten ! ?* » Le Dr Jacques-Raphaël Georges et Me Gérard Georges voient dans « *votre vision anémique des affaires haïtiennes ce qu'ils appellent un coup d'État par procuration. Qu'avez-vous à y répondre ?* »

Gouverner, c'est appliquer la loi. Une loi est un rapport de justice. Quel rapport de justice y a-t-il donc entre Ariel Henry et la Constitution de 1987 ? Qu'y a-t-il de commun entre la démocratie et ceux qui réservent à un groupe restreint la dignité humaine et refusent aux autres le droit de choisir leurs propres dirigeants ? Qu'y a-t-il de commun entre le mensonge d'État, au pouvoir à Port-au-Prince, et le peuple haïtien ? Il est telle âme généreuse qui dirait, dans un autre temps, que le procès doit être fait à ce « *Premier ministre* », non point pour les crimes de son « *gouvernement* », mais pour celui d'avoir été un usurpateur, car rien au monde ne peut légitimer cette usurpation; et de quelque illusion, de quelques conventions que cette abjection s'enveloppe, elle est un crime éternel contre lequel tout homme a le droit de s'élever et de s'armer; elle est un de ces attentats que l'aveuglement même de tout un peuple ne saurait justifier.

« Qu'ils agissent par démence, désespoir, malfaisance, ignorance . . . »

Un homme qui ne s'embarrassait pas de philosophie et qui faisait carrière dans la calembredaine a rendu aux partisans de la peine de mort un signalé service. Il leur a trouvé un slogan, ce qui leur a permis de faire l'économie d'une

Suite en page 14

Journal 2 -9 février 2022.qxp_HO 2/2/22 5:11 AM Page 9

DES PLUIS TORRENTIELLES S'ABATTENT SUR HAÏTI

Au moins trois départements inondés...

Dégâts matériels dans le Nord, le Nord-Est, les Nippes et le Centre...

Suite de la page 1

re héberger ailleurs, préférant rester sur place, craignant de subir des pertes causées par cambriolage durant leur absence.

La ville du Cap-Haïtien est particulièrement éprouvée, apprend-on de sources autorisées. Par exemple, on fait remarquer l'inondation des quartiers avoisinant la rivière du Haut du Cap, un phénomène qui n'épargne pas une partie du centre-ville historique de cette ville, complètement sous les eaux.

À Caracol, les entrepots de produits pétroliers rendus inaccessibles par les eaux.

Accompagnés de vents forts, ces intempéries ont occasionné le déracinement d'arbres, à la Place d'armes, ainsi qu'à Petite-Anse et au Bel-Air, tandis que la rivière en apporte d'autres arrachés sur son passage.

À part la métropole capoise, fortement inondée, Grande-Rivière-du-Nord et Plaine-du-Nord ont connu le même sort, une situation qui risque de durer encore des heures, sinon des jours, car il est prévu que les pluies continueront de s'abattre sur Haïti, pendant quelque temps encore.

Dans les milieux officiels, en Haïti, on explique que ces pluies torrentielles sont entraînées sur le pays, en raison d'une « *zone froide* » restée stationnaire au nord de la République dominicaine influençant les conditions météorologiques dans toutes la région des Grandes Antilles.

Les inondations ont envahi de nombreuses sones proches de la métropole capoise. C'est le cas de Limonade, Bois Caïman, Plaine du Nord, Acul du Nord, Milot, Bahon. Mais les zones vulnérables, aux environs du Cap, ont été rendues impraticables pendant de longues heures. On peut citer des cas comme Sainte-Philomène, Blue Hills, Petite Anse, Zò Vincent, etc.

Les pluies ont également provoqué la crue d'autres rivières de la région, notamment la Grande Rivière du Nord, celle de Port-Margot et de Trois Rivières. Des rapports de presse indiquant la continuation des averses font craindre que les rivières déjà en crue ne grossissent davantage et que d'autres n'entrent en crue à leur tour.

Dans le Nord du pays, la Protection civile se trouve confrontée aux mêmes conditions qui entravent leurs interventions, à l'occasion des calamités naturelles. Comme cela a été observé récemment, dans le Grand Sud, quand le tremblement de terre meurtrier avait frappé le Sud, le Sud-Ouest et les Nippes. Les agents de cet organisme d'État sur place, dans les départements du Nord, du Centre et du Nord-Est n'ont pas accès aux zones touchées, faute de ressources pour assurer leurs déplacements en pareilles circonstances.

D'importants dégâts au Parc industriel de Caracol

Le Parc industriel de Caracol, dans le Nord-Est du pays, dont les ouvriers étaient récemment entrés en grève, dans la foulée d'une carence de matières premières, mais en réalité pour protester la mise en disponibilité de quelques ouvriers, se trouve rudement éprouvé par les intempéries ayant occasionné l'inondation du complexe. C'est principalement le cas pour la Centrale électrique de Caracole, qui se trouve inondée, selon l'organe en ligne *Rezonòdwès*. Ce même organe rapporte également l'inondation de « *plus de 206 maison dans les quartiers de Cahess, Village Emmanuel, Bas Saline et Haute Terre* ».

C'est la pire expérience qui vient d'être faite avec cette usine électrique. Mais c'est aussi la première fois que la rivière a atteint une telle hauteur. Il semble que les abonnés de cette plante électrique soient condamnés à vivre sans le courant électrique. On laisse croire qu'il faut environ une semaine pour remettre les usines en conditions d'être remises en marche.

À Caracol, la rivière en crue inonde le parc du même nom.

Le département des Nippes également éprouvés

Les dernières averses, qui ont pilonné le Nord d'Haïti, ont occasionné de gros dégâts aussi dans le département des Nippes. Petite Rivière, Houk et Anse-à-Veau ont été partiellement inondés. Mais c'est Baradères, ville totalement inondée dont les habitants sont aux abois.

Les informations provenant de cette région du pays font état d'un vaste espace complètement submergée. Une situation d'une gravité jamais constatée auparavant. Les écoles sont fermées, les activités commerciales ne sont pas seulement au ralenti, elles n'existent pas. Aussi les habitants, qui se sentent totalement abandonnés à leur sort, souhaitent une intervention rapide des représentants de l'État. Ils craignent que la persistance des pluies n'aggrave davantage la situation.

Le mauvais sort a visité une énième fois Baradères, dont les habitants n'avaient pas connu un meilleur sort avec les représentants de la Protection civile, lors du tremblement de terre du 14 août 2021. Il faut rappeler que les nordistes victimes de ces mêmes vagues d'intempéries n'ont pas eu un meilleur sort.

UN RECUL S'IMPOSE AU LEADER DE PITIT DESSALINES

La saga de Moïse Jean-Charles expose ses lacunes

Le temps de repenser les stratégies politiques...

Suite de la page 1

comporter, s'il a encore envie de professer la politique.

L'erreur monumentale qu'a commise le secrétaire général du mouvement Pitit Dessalines est d'avoir omis de se doter de l' «*attirail* » qu'il faut pour nager dans les eaux profondes et boueuse de la politique internationale, et de faire l'acquisition de l' « *outillage* » indiqué pour planer dans les hautes sphères où planent les « *Big Boys* », les « *aigles* », qui n'entendent pas partager leurs espaces privilégiés avec les « *menus fretins* », ignorant les tournants et aboutissants de cette longue partie de poker où s'alignent les grands, laissant les petits s'amuser dans les périphéries.

Carolys Helena Pérez González

Diasdado Cabello

Au fil des ans, ayant limé sa cervelle à celles de nombreux dirigeants qui se font remarquer, dans les Amériques et la Caraïbe, M. Moïse a certainement pris du poil de la bête. Toutefois, il n'a pas su construire une équipe d'hommes capables et expérimentés pour l'aider à naviguer les eaux troubles de la politique. De toute évidence, ombrageux, il s'est gardé d'introduire dans son jeu des personnes qui ne renonceraient pas à la tentation de lui donner un « *croc en jambe* » et le dépouiller des atouts diplomatiques qu'il considère sa chasse gardée. Oui, cela se comprend, Comme on dit en créole, «*Atansyon pa kapon* ». Mais quand on évolue à un certain niveau, on est obligé de se donner les moyens de sa politique.

En effet, sans des conseillers expérimentés ayant une connaissance des lois internationales on ne s'aventure pas trop loin dans les rapports avec les États, surtout quand on est issu d'un pays pauvre doublé d'une culture nègre. Moïse Jean-Charles peut avoir des amis avocats, mais il n'en a pas qui soient intégrés à son organisation politique. Les avocats, les amis qui papillon-

Suite en page 15

Journal 2 -9 février 2022.qxp_HO 2/2/22 5:11 AM Page 10

ÉDITORIAL

Un président et un Premier ministres trouvés sur fond d'accords sectoriels

Le Conseil national de transition (CNT), une structure issue de l'Accord de Montana, a accouché d'un « *président* » et d'un «*Premier ministre* », sans que les différentes factions engagées dans la lutte pour le pouvoir ne parviennent à se mettre d'accord. Dans le cadre de cette consultation, une quarantaine d'individus, s'érigeant en conseil électoral, a imposé son choix à la nation, soit à plus de 14 millions de citoyens.

Le consensus longtemps recherché, après plusieurs mois d'intenses négociations, est demeuré insaisissable jusqu'à la dernière minute. L'entente sectorielle trouvée entre certaines tendances sociopolitiques est jugée suffisante pour mettre en place le système politique hybride appelé à prendre charge du pays durant une période de temps, qui n'est pas encore clairement définie. À l'approche du 7 février, date de fin de mandat du Premier ministre de facto, personne ne peut dire comment va s'effectuer le transfert des pouvoirs, ni à qui cette responsabilité sera confiée. Avec deux membres de l'Exécutif « *élus* » par une poignée de personnes représentant un large éventail de la population, après que ce soit posé un dernier acte de division sous forme de retrait de la formation politique Fanmi Lavalas de l'Accord de Montana, il faut craindre de quoi va accoucher la date du départ constitutionnel et légal d'Ariel Henry.

À peine une semaine de la date fatidique de la fin du régime monocéphale dirigé par le neurochirurgien, personne ne semble trop se préoccuper de la manière dont sera fait l'administration du pays. Alors que, en pareilles circonstances, les institutions nationales sont mobilisées, en vue d'assurer la continuité de l'État. Ou, à défaut du fonctionnement normal de celles-ci, comme c'est le cas d'Haïti, aujourd'hui, des négociations sérieusement menées entre patriotes soucieux du bien-être et de la bonne santé du gouvernement et de la nation, histoire d'assurer le transfert de l'autorité de l'État à une équipe qui en est digne. Mais rien de ce genre n'est constaté !

Certes, en cette période de crise, qui perdure, de telles activités ne sont pas au menu des acteurs. Il semble, de préférence, que les pêcheurs en eau trouble en profitent pour tirer leurs marrons du feu. Car, parallèlement aux accords, qui se forment et qui se brisent, des conciliabules inter-politiciens vont bon train. C'est ce que, trop souvent, on reproche à nos comédiens politiques, qui se disent engagés dans des pourparlers, en vue d'une alliance qui présente tous les contours d'une stratégie de prise de pouvoir. Pourtant, réunis autour de la table de négociations, ils font des marchandages occultes, sous la table, à l'insu des autres. Ce genre de politiciens font tout pour que, éventuellement, ils gagnent sur les deux tableaux.

En effet, au moment où Ariel Henry s'engage avec l'Accord de Montana et Joseph Lambert, le président du tiers du Sénat restant, avec le PEN, les deux ont orchestré un rapprochement stratégique. Quand on sait que M. Lambert porte fièrement le sobriquet d'« *animal politique* », parce que, grâce à ses manigances politiques, tel un chat, tombé de très haut, il parvient toujours à retomber sur ses pattes, on peut s'imaginer ce qu'il rumine.

Éternel candidat à la présidence et faisant flèche de tout bois pour y parvenir, sa dernière tentative en date remonte à moins de trois mois, quand il s'était fait élire président de la République par les neuf autres membres restants du Sénat, en sus de manigancer son entrée clandestine au Palais national avec la complicité de certains policiers. Heureusement, ce coup d'État déguisé a été déjoué in extremis.

Mais tout semble indiquer que MM. Henry et Lambert soient en voie de concocter un marché dont le résultat ne serait pas dans l'intérêt du pays. Il ne faut jamais perdre de vue que ce duo politique possède des ambitions individuelles. Le premier aspire à rester en poste jusqu'à ce qu'il puisse organiser des élections, tel qu'il n'a cessé de répéter à l'adresse de la communauté internationale — si vraiment il est sincère. Voilà une promesse qui semble séduire celle-ci. Quant au président du Sénat, pour avoir été menacé de fin de mandat du dernier tiers du Grand Corps, y compris lui, le 7 janvier (le premier lundi de ce mois), avant d'amener le patron de la primature à la raison, grâce à une entente qu'aucun d'entre eux n'a divulgué au pays, il est fort possible que le peuple haïtien soit victime d'un coup fourré.

La question de la fin du mandat d'Ariel Henry, le 7 février 2022, devrait concerner les responsables des institutions dotées de la souveraineté nationale. Avec un système judiciaire dysfonctionnel, la Cour de cassation manquant inopérante, ce qui reste du Sénat de la République, dont Joseph Lambert revendique la présidence, devrait être interpellé par la crise que traverse le pays, au premier chef, quant aux conditions du départ du Premier ministre de facto, la semaine prochaine. Mais une mise en garde est lancée contre eux : Tous ces sénateurs, sauf un, sont assimilés à des trafiquants de drogue par une haute personnalité américaine. N'y va-t-il pas de leur crédibilité ?

Suite à la victoire proclamée des tenants de l'Accord de Montana se traduisant par les élections de Fritz Jean comme président et Steven Benoit au poste de Premier ministre, il reste à franchir l'étape de la prise effective du pouvoir en créant les conditions pour que ces derniers prennent logement, respectivement au Palais national et à la primature. Ce qui reste, quoiqu'on puisse dire et faire, une gageure.

Quand Ariel Henry déclare qu'un président issue d'élections libres et démocratiques, élu par le peuple, prendra logement à la résidence présidentielle, à coup sûr, il entend être celui qui organisera ce scrutin. Ceux qui doutent de sa volonté de rester en poste au-delà du 7 février n'ont qu'à se rappeler que son Conseil électoral est déjà en chantier. Si toutes les adhésions ne sont pas trouvées autour de ce projet, il y a des secteurs, surtout ceux facilement corruptibles, qui ne se feront pas prier pour envoyer leurs représentants. Car l'histoire reste un perpétuel recommencement. Comme disait François Duvalier, « *Chaque homme a son prix* ». Et trop de gens, en Haïti, succombent à la tentation d'argent facile. Il faut être doté d'une volonté de fer et de probité absolue pour s'éloigner des décisions malhonnêtes, surtout en ce qui concerne notre pays. Le groupe de Montana a franchi l'étape de ce qu'il qualifie d' «*élection* », en dépit des mises en garde, qui ont fusé de toutes parts, invitant ces acteurs à trouver un « *consensus largement large* », afin d'éviter une catastrophe d'un autre genre. Cette étape franchie n'autorise guère les tenants de Montana à aller de l'avant tout seuls, se croyant mandatés de se passer d'un consensus élargi. Le 7 février 2022 frappe à nos portes. Dans la mesure où le mot « *impossible* » n'existe pas pour les patriotes authentiques, qui veulent servir dignement leur patrie, il est encore temps de faire le sursaut salvateur, au nom du bien collectif. Les accords sectoriels ne nous font pas sortir de l'auberge !

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235Tél.
(718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, Série élaque
Port-au-Prince, Haïti
Tél. (509) 223-0787 ou
(509) 223-0785

CANADA
Haïti-Observateur
Gerard Louis Jacques
514-321-6434
19 Haïti OR Canada
12213 Joseph Cassavant
Montréal H3M2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valcourt
13 K Avenue Fontenelle, Rt Rt Apt. 41
93310 Le Pre ST. Gervais France
Tel. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS
1 ère classe
☐ 48.00 $ US, pour six (6) mois
☐ 90.00 $ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
☐ 553.00 FF, pour six (6) mois
☐ 1005.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ère classe
☐ $73.00 US, pour six (6) mois
☐ $160.00 US, pour un (1) an

EUROPE
☐ 73 EUROS, pour six (6) mois
☐ 125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom
Company/Compagnie
Address/Adresse
City/Ville State/Etat
Zip Code/Code Régional Country/Pays
Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat français

Journal 2 -9 février 2022.qxp_HO 2/2/22 5:11 AM Page 11

EDITORIAL

A President and a Prime Minister found through sectorial agreements

The National Transitional Council (CNT), a structure created by the Montana Agreement, has produced a "president" and a "prime minister" without the various factions involved in the power struggle being able to agree. In the context of this consultation, 42 individuals, setting themselves up as an electoral council, imposed their choice on the nation, that is, on more than 14 million citizens. Nevertheless, we'll agree that the members of the CNT, as shown by the two members of Lavalas party withdrawn at the last minute, represent large sectors of society.

The consensus long sought after several months of intense negotiations remained elusive until the last minute. Yet, the sectorial agreement reached among certain socio-political tendencies is considered sufficient enough to set up the hybrid political system that will take charge of the country for two years, allowing time to create a secure environment to organize free, fair, and democratic elections. As February 7 approaches, the end of the mandate of the de facto Prime Minister, no one can say how the transfer of power will take place, or to whom the responsibility will be entrusted. With two members of the Executive "elected" by a handful of people, but representative of large sectors, after a final act of division, with the withdrawal of the political group Lavalas Family from the Montana Accord, there's trepidation what things will look like on the day that Ariel Henry's should leave the post he holds, though unconstitutionally illegally.

Barely five days from the fateful date of February 7, when the mandate of the single-headed regime led by the neurosurgeon ends, no one seems to be much concerned about how the country will be administered. Usually, in such circumstances, national institutions are mobilized to ensure the continuity of the State. Or, in the absence of the normal functioning of these institutions, as is the case in Haiti today, serious negotiations take place between patriots concerned about the well-being and the health of the government as well as that of the nation, by ensuring that there is transfer of State authority to a team worthy of the task. However, nothing of this kind is observed!

Certainly, in this period of perpetual crisis, such activities are not on the menu of the actors. Preferably, some profit of such shady situations to reap personal benefits. But in parallel to the agreements, which are found and quickly discarded, some modus operandi may take hold. And that's what appeared to have happened with the Montana Accord. That alliance has been able to bring larger sectors of organizations and people together than all the others. Hopefully, what often happens around the negotiating table won't be the case here. Hopefully, no secret bargains, under the table are reached, without the knowledge of others. For some politicians often act like that so they can have it both ways.

Indeed, Ariel Henry has entered into discussion with the Montana Accord. He also has met with Joseph Lambert, the president of the remaining third of the Senate, who is a member of PEN. Meanwhile, PEN, also reached an accord with Montana. One wonders what Mr. Lambert, who's proud of his nickname of "political animal," is cooking up. Through his political shenanigans, like a cat, he always manages to land on his feet, unscathed.

An eternal candidate for the presidency, he'll probably doing whatever he can to achieve his goal. There's no forgetting his attempt, less than three months ago, when he was elected President of the Republic by the nine remaining members of the Senate. He even arranged to clandestinely enter into the National Palace with the complicity of some police officers. Fortunately, this disguised coup d'état was thwarted at the last minute.

However, everything seems to indicate that Messrs. Henry and Lambert are concocting a deal, the outcome of which wouldn't be in the interest of the country. We must never lose sight of the fact that this political duo has individual ambitions. The former aspires to stay in office until he can organize elections, as he has repeatedly told the international community – sincerely or not. But that promise appears to please the international community. As for the President of the Senate, last January 7, he had been threatened with the end of his mandate, along with that of the entire Senate by Ariel Henry, who, wrongly, asserted that their mandates had ended on the first Monday of January. Fortunately, the de facto Prime Minister was brought to his senses through an agreement that neither one has divulged. Quite possibly, the Haitian people could be the victim of their tricks.

The question of the end of Ariel Henry's term of office in five days, that's February 7, should concern the leaders of sovereign Haitian institutions. But with a dysfunctional Supreme Court, the remnant of the Senate with only a third of its membership, with Joseph Lambert as the president, should have stepped in and try to solve the crisis. But all the senators, except for one –and that's not Lambert—have been accused by a high U.S. personality of being drug traffickers.

Thus, the action taken by the folks of the Montana Accord must retain our attention. As reported, Fritz Jean was chosen as President and Steven Benoit as Prime Minister. What steps are being taken to create the conditions for their swearing-in at the National Palace and at the Prime Minister's Office on the 7th? Such is the challenge that we face.

When Ariel Henry declares that *"only a president elected by the people in free and democratic elections will take up residence at the presidential residence,"* he certainly intends to be the one to organize the elections—whenever. Those who doubt his willingness to stay in office beyond February 7 need only to note that his Electoral Council is already in the works. Though there's no full support for this project, some sectors may rush to the rescue, especially those that are easily corrupted. They won't hesitate to name their representatives in exchange of some cash under the table. As the word goes, history is a perpetual restart, and François Duvalier said it so well: "Every man has his price." Too many people in Haiti succumb to the temptation of easy money. It takes an iron will and absolute probity to shun dishonest decisions, too often detrimental to the country.

The Montana group has passed the stage of an "election," despite warnings that it should have looked for a "broader consensus," to avoid any catastrophe. Yet, to date they've been the more successful at creating a larger consensus than all the other Accords. Moreover, two weeks ago, a representative organization of the Diaspora in New York joined its ranks. And we've learned of other Diaspora groups that are also bringing in their support.

February 7, 2022 is knocking at our doors. Insofar as the word "impossible" does not exist for authentic patriots who want to serve their country with dignity, there is still time to make the salutary leap in the name of the collective good. We should be reminded that sectorial agreements haven't brought us out of the wood.

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235Tél.
(718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, Série étoile
Port-au-Prince, Haïti
Tél. (509) 223-0789 ou
(509) 223-0785

CANADA
Haïti-Observateur
Gérard Louis Jacques
514-321-6434
12 Haïti OB Canada
12213 Joseph Cassavant
Montréal H3M3C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valentin
13 K Avenue Feldmeche, Bt Rt Apt. 44
93310 Le Pre ST. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS
1ère classe
☐ 48.00 $ US, pour six (6) mois
☐ 90.00 $ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
☐ 553.00 FF, pour six (6) mois
☐ 1005.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ère classe
☐ $73.00 US, pour six (6) mois
☐ $160.00 US, pour un (1) an

EUROPE
☐ 73 EUROS, pour six (6) mois
☐ 125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom
Company/Compagnie
Address/Adresse
City/Ville State/État
Zip Code/Code Régional Country/Pays
Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

Journal 2 -9 février 2022.qxp_HO 2/2/22 5:11 AM Page 12

DANS LA CAMPAGNE « JUSTICE POUR JOVENEL MOÏSE »

Source d'irritation pour Ariel Henry, Claude Joseph, risque d'aller trop loin

Il évite de porter ses doléances aux Américains...

Suite de la page 1

plot ayant abouti à l'assassinat du président de facto, s'évertuant à susciter la prise en charge du dossier par la communauté internationale. S'il avait, dans un premier temps porté plainte aux Nations Unies (ONU), avant d'inviter le secrétaire général de l'Organisation des États américains (OEA) à s'y impliquer, il reste loin des États-Unis, dont le *Federal Bureau of Investigation* (FBI) mène conjointement l'enquête avec la Direction centrale de la Police judiciaire (DCPJ) d'Haïti.

Dans le dossier enquête sur l'assassinat de Jovenel Moïse, Claude Joseph s'active en permanence pour que, selon lui, le neurochirurgien soit livré à la justice. Après avoir présenté sa demande à l'ONU pour que celle-ci porte l'affaire sur la scène internationale, et recevant une réponse insatisfaisante, il a opté pour présenter ses doléances au secrétaire général de l'OEA, Luis Almagro, lors d'une rencontre, à cet effet qui s'est tenue au quartier général de l'organisme régional, à la capitale américaine. Il était accompagné des deux autres jovenelistes les plus concernés par l'affaire, l'ex-ministre de la Justice, Rockefeller Vincent, et l'ancien commissaire de Port-au-Prince, Bed-Ford Claude.

À l'issue de cette rencontre, avec M. Almagro, Claude Joseph a émis un tweet dans lequel il a fait état de la requête adressée à ce dernier : « *une réponse régionale face au blocage systématique de l'enquête par M. Ariel Henry afin d'aboutir à la vérité* ».

Dans la foulée, au téléphone, sur cette rencontre, par le quotidien *Le Nouvelliste,* M. Joseph a répondu : « *Le dossier implique plusieurs pays de la région, soit les pays où des suspects ont été arrêtés, soit les pays desquels ils sont ressortissants, ou encore les pays où ils sont emprisonnés. Nous avons demandé au secrétaire général de faciliter une réponse régionale au blocage systématique de l'enquête par le PM Ariel Henry* ». Il dit avoir précisé que le Premier ministre de facto «*est un suspect qui fera tout pour que l'enquête n'aboutisse pas* ».

Cité encore, dans l'édition du 31 janvier du *Nouvelliste*, l'ex-chancelier dit communiquer à M. Almagro sur quoi se fonde sa conviction, quant au blocage de l'enquête par Ariel Henry. En effet, affirme-t-il avoir précisé : « *Quelques minutes après l'assassinat, il s'est entretenu avec Joseph Félix Badio, le principal suspect. Ce dernier, selon les révélations de Rodolphe Jaar, a rendu visite à Ariel Henry à plusieurs reprises alors qu'il était recherché par la police. Nous avons expliqué au secrétaire général de l'OEA que le PM a fait obstruction à la justice en révoquant le ministre de la Justice Rockfeller Vincent et le commissaire du gouvernement Bedford Claude. Ce sont des preuves convaincantes de sa volonté de bloquer l'enquête* ».

D'ores et déjà, Claude Joseph se croit autorisé à croire, selon le quotidien haïtien, que le secrétaire général a été très sensible aux révélations que lui et ses deux collègues ont faites. Aussi croit-il qu'une intervention du système régional ne serait pas en conflit avec sa charte fondamentale. Et il explique pour *Le Nouvelliste* : « *Selon la charte fondamentale de l'OEA, une agression contre un État membre est une agression contre tous les États du continent. L'agression perpétrée contre la démocratie en Haïti justifie une intervention de l'OEA. Le secrétaire général avait déjà dit que tant que justice ne soit pas rendue en Haïti, la démocratie n'y aura aucun avenir. Il a été très réceptif à notre demande. Nous lui avons soumis un document qui expose notre point de vue. Ce document va être examiné. Nous allons poursuivre notre croisade auprès de toutes les organisations internationales qui peuvent aider à l'avancement de l'enquête* ».

Ariel Henry et son équipe ripostent

Cette rencontre aménagée entre le secrétaire général de l'OEA et l'ex-chancelier haïtien et ses deux alliés dans la campagne « Justice pour Jovenel Moïse » ne laisse pas Ariel Henry indifférent. Aussi la réplique est venue sous forme d'une lettre adressée à Luis Almagro par Jean-Victor Généus, actuel ministre des Affaires étrangères.

Le chef de facto de la primature, qui fait l'objet de cette rencontre avec le secrétaire général de l'OEA, par l'entremise de la Chancellerie haïtienne, a donné la réplique à celui-ci, Dans la lettre en date du 27 janvier, dont Le Nouvelliste publie des extraits, M. Généus souligne la « *désapprobation du gouvernement haïtien* ».

En effet, le quotidien haïtien cite cette lettre, en ces termes : « *Le gouvernement haïtien vient d'apprendre avec stupéfaction que vous avez reçu aujourd'hui au siège de l'Organisation des Etats Américains (OEA) un groupe de personnes qui, sous le prétexte de faire avancer l'enquête en cours sur l'assassinat du président Jovenel Moïse vous utilisent à des fins de déstabilisation d'Haïti en vue de poursuivre des objectifs politiques personnels. Notre surprise est d'autant plus grande, Monsieur le Secrétaire général, que l'Organisation que vous avez le privilège de diriger est partie prenante avec le gouvernement à ce difficile processus d'instauration et de consolidation d'un climat de stabilité, de sécurité et de paix afin de pouvoir organiser cette année même ces élections libres, honnêtes et démocratiques devant doter au plus vite le pays d'un Président et d'élus afin d'assurer le fonctionnement démocratique de ses institutions. Ce dont les Haïtiens ont le plus besoin actuellement ce n'est plus de l'agitation, mais de préférence d'un climat d'apaisement permettant d'initier le processus devant aboutir à une amélioration des conditions socio-économiques de la population à travers cette entreprise de reconstruction des régions dévastées par les ouragans et les derniers tremblements de terre que le Gouvernement s'efforce d'initier avec divers partenaires de la communauté internationale. Ce que les Haïtiens attendent aujourd'hui de ceux qui se disent ses "amis " », c'est qu'ils se sentent véritablement concernés par ses souffrances et qu'ils se joignent à ceux qui s'efforcent d'apporter des solutions à ses problèmes immédiats et non s'unissent à ses détracteurs, des pêcheurs en eau trouble dont la spécialité est d'alimenter en permanence dans le pays une situation de tension, unique voie pour parvenir à leurs fins* ».

Le défunt président de facto Jovenel Moïse

Le chancelier Jean Victor Généus

Plus loin, Le Nouvelliste cite les rappels adressés au numéro un de l'organisme régional, sans langue de bois, Il dit comprendre *« (...) le souci du secrétaire général de l'OEA de montrer au monde qu'il est un démocrate, dont les portes sont ouvertes à tous les américains du continent* ». Toutefois, il attire l'attention de Luis Almagro sur ces faits : « *Toute action entreprise avec un secteur au détriment d'un autre, toute prise de position en faveur d'un camp ou d'un autre dans le cadre de différends au sein des pays de la région peut être interprétée comme un acte politique, injuste et partial. C'est justement pour éviter cette confusion et protéger l'Institution que la Charte de l'Organisation, en vue de poursuivre la réalisation de ses buts, a pensé à créer différents organes ayant chacun une mission spécifique* ».

Jean Victor Généus conclut sa lettre par une mise en garde catégorique : *« Nous nous attendons à ce que ce mode de comportement ne se reproduise plus. Nous espérons pouvoir continuer à compter sur l'accompagnement de cette prestigieuse Organisation régionale que vous avez l'honneur de diriger en notre nom à tous pour nous aider à stabiliser et sécuriser le pays, consolider ses institutions démocratiques et le mettre finalement sur la voie du développement économique nécessaire au bien-être de la population* ».

Indirectement, Généus admet le blocage de l'enquête

Dans sa trop longue lettre au secrétaire général de l'OEA, le chancelier haïtien entraîne celui-ci exclusivement sur le terrain politique, oubliant ce qu'est l'objet de son intervention.

En effet, tout en prenant soin de traiter son prédécesseur, l'ex-ministre de la Justice et l'ancien commissaire du gouvernement comme de vulgaires politiciens, voire des dangereux activistes, il omet de prendre le contre-pied de l'argument porté par-devant M. Almagro.

De toute évidence, Ariel Henry ne veut nullement aborder la question relative à son implication ou non dans le complot d'assassinat de Jovenel Moïse, argument dont Claude Joseph fait son cheval de batail contre lui.

Claude Joseph s'attire son lot de critiques

Se lançant tête baissée dans la guerre pour obtenir justice pour Jovenel Moïse, guerre qu'il mène « *au nom de la démocratie* », il s'attire la solidarité des jovenelistes dont il incarne l'idéologie. Mais pour la même raison qu'il se fait chouchouter par les partisans du président de facto défunt, les secteurs identifiés aux opposants de celui-ci et la communauté des démocrates et des milieux juridiques, tant nationaux qu'étrangers voient un « *démagogue*» en Claude Joseph.

En effet, des diplomates, des hommes de loi ainsi que des démocrates et activistes politiques de toutes tendances s'en prennent à Joseph l'accusant de faire campagne pour que justice soit rendue à son défunt patron, se battant, bec et ongles, pour identifier les assassins de ce dernier et pour leur infliger la juste punition qu'ils méritent, alors qu'il ignore souverainement des centaines de victimes tuées sous l'administration dont il faisait partie. Ses nombreux critiques trouvent bizarre que dans ses arguments pour soutenir sa demande d'intervention du secrétaire général de l'OEA dans l'enquête il soutient que passer sous silence ce crime équivaut à la « *défaite* » de la démocratie.

Selon l'ancien chancelier haïtien, l'ignorance de l'assassinat du bâtonnier de l'Ordre des avocats de Port-au-Prince et les massacres des résidents de quartiers populaires comme La Saline, Cité Soleil, Carrefour-Feuilles, Bel-Air et d'autres par lui et son gouvernement, pourtant mis en cause dans ces crimes, conforte la démocratie.

Certains juristes étrangers sont allés jusqu'à dénoncer la défense de la démocratie que Claude Joseph prétend revendiquer par le truchement de sa campagne « *justice pour Jovenel Moïse* » sans s'émouvoir face aux crimes perpétrés sur la personne de nombreux citoyens par le régime PHTK. D'aucuns pensent que l'ex-chancelier, qui a été aussi Premier ministre intérimaire (durant quelques jours), s'est lancé dans cette campagne pour des raisons autres que la défense de la démocratie.

Au fait, certains voient dans la stratégie de Claude Joseph «*une fuite en avant* » attirant l'attention sur le rôle à lui attribué par *Caracol News* (*NOTICIAS*

Suite en page 16

Journal 2 -9 février 2022.qxp_HO 2/2/22 5:11 AM Page 13

OBITUARY

It is with great sadness that the Desrosiers Family announces the passing of Bérard Pierre Desrosiers, the beloved husband, father, grandfather and great grandfather, who died on January 31st, 2022, in Brooklyn, N.Y, at the blessed age of 92. Bérard was born on March 25, 1929 in the city of Hinche, in Haiti's Central Highlands.

He is survived by his wife, his three children, two of his seven siblings, his ten grandchildren and a host of great grandchildren, nieces and nephews.

In this sad occasion, we, the publishers of the Haïti-Observateur sympathize especially with his son, our friend Henri Desrosiers, and present our heart-felt condolences to the families, friends and the many acquaintances of Bérard, who has preceded us to our eternal home.

Bérard Desrosiers

In lieu of flowers, the family asks that you make donations to the American Cancer Society and the American Diabetes Association, in memory of Bérard Desrosiers.

For Funeral arrangements and updates, please feel free to visit www.BerardDesrosiers.com

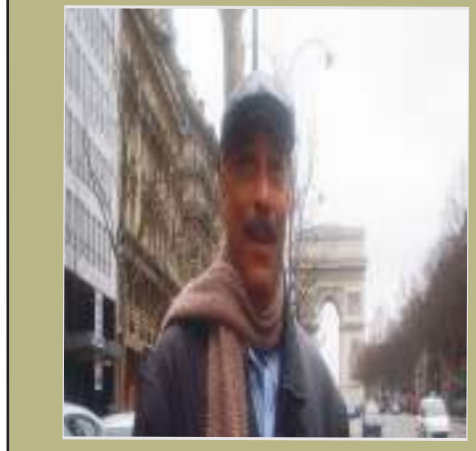

Avec sa plume brillante, élégante et précise, Charles Dupuy nous offre ici une étude analytique fouillée, rigoureuse et solidement documentée de l'histoire d'Haïti.

Affranchi de tous les interdits, cet ouvrage décrit la réalité quotidienne du citoyen haïtien ordinaire et fournit toutes les clefs pour comprendre les dessous des grands événements historiques qui ont ponctué la vie nationale. De l'arrivée des Européens sur la terre de Quisqueya aux heures glorieuses de l'indépendance, ce livre raconte, examine et puis surtout explique les épisodes les plus saillants qui ont fait la gloire impérissable d'Haïti comme ceux qui ont entraîné sa disgrâce et sa lente déchéance. Écrit dans un style clair et limpide, il s'agit ici d'un livre captivant, passionnant, instructif, un livre tout plein d'espoir et d'optimisme, et pour tout dire, un livre indispensable à l'honnête homme.

Réputé pour son souffle narratif, sa finesse d'analyse et sa rigueur, Charles Dupuy, dont la série Le Coin de l'histoire a été plébiscité par la critique et le grand public, nous donne enfin ce livre d'Histoire structuré, substantiel, convaincant et surtout agréable à lire que lui réclamaient les amateurs et passionnés de notre passé de peuple.

ISBN : 978-2-9813609-5-3

Editions LA PÉRICHOLE 2021

CHARLES DUPUY - HISTOIRE POPULAIRE D'HAÏTI

CHARLES DUPUY

UNE HISTOIRE POPULAIRE D'HAÏTI

ÉDITIONS LA PÉRICHOLE - 2021

Journal 2 -9 février 2022.qxp_HO 2/2/22 5:11 AM Page 14

Kreyòl

Soti nan paj 6

Epi gen lòt ki pa fè silans, men ki fè gwo bri menm

Asireman, nou tande kijan ansyen minis Afè etranjè Ayiti a, sa k te gentan fè youn kout prezidan pou 13 jou apre ansasinay Moyiz la, debake nan biwo Sekretè Jeneral Òganizasyon Eta ameriken an nan Wachintonn, anvan dat 7 fevriye a, pou mande bonjan envestigasyon sou lanmò prezidan l nan.

M ap pale de Claude Joseph, ki te mennen 2 lòt asosye avè l : Rockfeller Vincent ak Berdford Claude. Nou ka sonje Vincent se te minis Lajistis epi Claude se te konmisè gouvènman ke Premye Minis defakto Henry te revoke, lè yo te vle pou l parèt devan lajistis pou reponn kesyon sou sa l konnen sou ansasinay prezidan Jovnèl Moyiz la.

Enben alavèy 7 fevriye, yo jwenn fason pou yo chita ansanm ak Luis Almagro, sekretè jeneral la, pran bèl foto avè l nan biwo l. Se jedi pase, 27 janvye, sa te pase. Yo te vin depoze plent kont chèf gouvènman Ayiti a. Selon yo menm, Aryèl Anri byen fon nan kesyon ansasinay prezidan Moyiz la. Nou pa konn sa k nan tout dokiman yo bay sekretè jeneral la, men jan yo prezante bagay la, se youn fason pou yo di youn kriminèl konsa pa ka anchaj gouvènman. Sa k soti, sè ke yo di, akòz li fon nan kesyon ansasinay la, li se youn anpechman pou Lajistis fè travay li nan kesyon an.

Pou mwen menm, se akizasyon sa a ki pi enpòtan pase tout lòt yo, paske se ofisyèl ki te anplas ann Ayiti lè ansasinay la te fèt la k ap mete koze deyò. Yo te gentan mennen envestigasyon kijan bagay yo te pase. Epi selon mwen menm, lefèt ke Almagro aksepte resevwa yo ofisyèlman, se youn move siyal pou Premye minis defakto a.

Se poutèt sa, minis Afè etranjè Aryèl Anri a, Jean-Victor Généus, te kouri voye youn lèt byen long bay sekretè jeneral la, menm jedi 27 janvye a, pou pwoteste kont chita ansanm Mesye Almagro te fè avèk Claude Joseph epi 2 asosye l yo. Mezanmi, bagay yo cho. Kominote entènasyonal la ap parèt lèd anpil si yo kontinye ap apiye youn kriminèl ki sanse pral met lòd ann Ayiti epi vin fè bonjan eleksyon vre. Kòm nou di l, se pa kras demokrasi y ap fè ann Ayiti. Se ***DEMONkrasi !***

E m ap oblije kanpe la pou ban nou tan pou n al li lòt atik yo. Antouka, m ap kontinye ak koze a nan seksyon angle a, nan HAPPENINGS !

TiRenm/
Grenn Pwonmennen
2 fevriye 2022
nan *raljo31@yahoo.com*

Que messieurs les assassins commencent !

Suite de la page 8

ne doctrine. Il s'appelait Alphonse Karr. C'était un humoriste du 19e siècle, un personnage bien parisien, cerné par les mots qu'il faisait et par ceux qu'on lui prêtait. Un jour, à propos d'un plaidoyer contre l'assassinat légal, il eût ce mot ; « *Que messieurs les assassins commencent !* » Le mot fit fortune et assura à son auteur une immortalité au sottisier de l'histoire. Nous ne connaissons pas un imbécile qui ne s'en gargarise, qui ne vous le lance au visage pour vous clouer le bec. Nous ne connaissons, pourtant, pas de formule plus pitoyable que celle-là.

Les assassins ne commencent pas, Monsieur Karr. Vous ne le saviez peut-être pas, mais les criminels du « *CORE Group* » et de la « *classe politique* » haïtienne ne sont pas venus sur l'île caraïbe pour donner l'exemple. Lorsqu'ils appuient sur la détente, ce n'est pas pour signifier le départ de la course au progrès, mais pour trucider leur victime – le bon vieux peuple haïtien. Ils n'obéissent pas à quelque chef d'orchestre exécrable, ils ne se réunissent pas en congrès annuels. Qu'ils agissent par démence, désespoir, malfaisance, ignorance ou sous le coup de toute autre impulsion, ils ne forment pas un corps constitué, et il serait bien hardi de prêter à leurs actes les claires élaborations d'un ordinateur, alors qu'ils nous précipitent, au contraire, dans le mystère des abîmes de l'homme politique haïtien dont nul, jusqu'ici, n'a trouvé la clef.

Défunt président de facto Jovenel Moïse

Premier ministre de facto Ariel Henry

Ambassadeur Kenneth Merten

Si l'on attend que les assassins politiques du cartel de Port-au-Prince commencent par ne plus assassiner les espérances démocratiques du peuple haïtien, avant de porter au pouvoir des hommes neufs avec des idées neuves pour mettre l'indispensable protection à laquelle la société a droit, en harmonie avec les exigences du siècle qui se veulent libératrices, on risquera d'attendre longtemps. Ce *gulag constitutionnel* placé au cœur de la République nègre continuera, à l'époque des transplantations cardiaques, des greffes d'organes, de l'intelligence artificielle, du transhumanisme et des techniques de pointe, à fonctionner sous l'œil béat et les soupirs d'extase de nos grands humanistes.

« *On ne discute pas à propos de l'exécution extrajudiciaire de la Constitution de 1987. On la combat. De toutes ses forces. L'arme du crime, c'est le honteux "Accord des accords "* ». Un avilissant accord-désaccords. Que dis-je, « *accord des accords*».

Tant qu'Haïti sera partagée entre partisans et ennemis d'une République constitutionnelle, le pays ne sera pas sorti de sa préhistoire. L'idée de vengeance a la vie plus dure que les grands sauriens des marécages ou que les aurochs des terres grises. Grâce à elle se perpétue à travers les siècles le néolithique des sentiments. Il n'y a aucune différence profonde entre les réactions de l'homme de Cro-Magnon et celles du politicien haïtien d'aujourd'hui qui, pourtant, a un meilleur sourire et l'aspect plus poli. Pour l'un comme pour l'autre, le sang appelle le sang au nom de la sacro-sainte loi du talion qui, appliquée, depuis des siècles, a révélé sa monstrueuse inefficacité.

Victor Hugo — encore lui — écrivit quelque part : « *À ceux qui ont regretté les dieux, on a pu dire : Dieu reste. À ceux qui regrettent les rois, on a pu dire : la patrie reste. À ceux qui regrettent le bourreau, on n'a rien à dire* ».

C'est un peu pompeux, un peut pompier, peut-être, mais cela traduit bien le découragement qui s'empare de nous à propos de ce débat rétrograde. On ne discute pas à propos de l'exécution extrajudiciaire de la Constitution de 1987. On la combat. De toutes ses forces ! Être pour ou contre une nouvelle République est un acte politique. Un des plus graves de ceux qui engagent les Haïtiens. Si une majorité d'idées, car c'est bien de cela qu'il s'agit, se dessine en faveur de la mise sous tutelle de la Première République noire indépendante du monde par les Al Capone du « *CORE Group* », il faudra en prendre acte avec tristesse et continuer le combat. Il faudra conclure qu'Hitler a été moins vaincu qu'on ne le pense et qu'il est bien difficile d'empêcher les bandits et leurs patrons de la mafia internationale de continuer à assassiner les espérances démocratiques du peuple haïtien...C'est du nazisme tropical ! Quelle belle médecine on nous prépare ! Quand on considère que sans les États-Unis, Haïti serait seule. Haïti, en ce moment, est tragiquement seule, car les assassins de «*CORE Group* » se sont substitués à la volonté du peuple ! Composée de « *diplomates* » de l'occident libre, chrétien et démocratique, cette organisation criminelle règne sur Haïti, comme Dieu sur l'univers. Ils sont le commencement et la fin de tout.

** Docteur Jacques.-Raphaël Georges,*
Maître Gérard. Georges

460 Peninsula Blvd.
Hempstead, New York 11550
516-489-5925
CLOSED ON MONDAYS
Tues-Wed-Thurs 10:00 am-9:00 pm
Friday 10:00 am - 10:00 pm
Saturday 10:00 am - 10:00 pm
Sunday 10:00 am - 5:00 pm

DE BROSSE & STUDLEY, LLP
Richard A. De Brosse
Attorney at Law
ACCIDENTS * REAL ESTATE MALPRACTICE
182-38 Hillside Avenue **(Suite 103)**
Jamaica Estate, N.Y. 11432
Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187
rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

Journal 2 -9 février 2022.qxp_HO 2/2/22 5:11 AM Page 15

NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

Suite de la page 3

culés, 85 % sont des adultes, parmi les plus vulnérables.

Alors, il est recommandé de consulter son médecin pour s'informer de l'utilisation de cette nouvelle arme dans la lutte contre le virus mortel, qui s'est subitement métamorphosé, faisant potentiellement plus de victimes.

À l'approche du 7 février, la violence gagne du terrain en Haïti

Les cas de kidnapping contre rançon faisant partie du quotidien haïtien, surtout dans les environs de Port-au-Prince, n'émeuvent plus. Cependant, quand une personne de renom est enlevée, c'est une autre affaire. Ainsi, le kidnapping de Roland Trouillot fait-il la une, à la capitale haïtienne.

C'est le lundi, 31 janvier, que des hommes lourdement armés ont enlevé cet entrepreneur, à Delmas 19. Chose bizarre, toute la scène a été filmée par une caméra de vidéosurveillance mettant les scènes à la disposition de tous, sur les réseaux sociaux.

Roland Trouillot, la dernière vicitme des kidnappeurs.

Ainsi, si les autorités s'occupent de pareilles choses, elles auront peu de peine à retrouver les ravisseurs.

Entre-temps, on a appris que Roland Trouillot est le jeune frère de Mildred Trouillot, l'épouse de l'ex-prêtre-président Jean Bertrand Aristide. Jusqu'au moment où l'on écrivait ces lignes, aucune information n'a été communiquée relative aux exigences faites pour son élargissement. Mais les langues ne tardent pas à se délier. Certains disent que c'est un coup visant l'ex-président lui-même, dont on voudrait soutirer des millions. Car, assurément, on se dit qu'il n'hésitera pas à voler au secours d'un membre de la famille.

Attaque contre un sous-commissariat de police

L'on rapporte que tard dimanche soir au lundi matin, dans les petites heures, des « *bandits légaux* » ont attaqué le sous-commissariat de Police de Bon Repos, en Plaine du Cul de Sac, non loin de Croix des Bouquets. Comme bilan, un policier tué et un autre blessé.

Aussi, la Radio Télé Zénith, adjacente au sous-commissariat, a été également prise pour cible, enregistrant des dégâts matériels considérables, bien qu'il n'ait eu de perte de vie. Rony Colin, l'ex-maire de Croix des Bouquets, qui est le PDG de la station, accuse le groupe « *400 Mawozo* », tout en appelant la police et la justice à

Rony Colin, le PDG de Radio Galaxy

faire leur travail pour que lumière soit faite sur cette affaire. Car, il maintient que la vie de tous les employés de la station est en danger.

Le directeur général de la Police nationale d'Haïti (PNH) Frantz Elbé s'est rendu, lundi matin, à Bon Repos, pour constater de visu ce qui s'est passé au sous-commissariat et à Radio-Télé Zenith. Il a présenté ses sympathies aux collègues du policier tué, Joseph Dioc Blada, tout en promettant aux policiers, ainsi qu'au responsable du commissariat qu'il travaillera en collaboration avec les membres du haut commandement de la PNH pour identifier ceux responsables de l'offensive contre les installations de la PNH et de Radio Zénith.

Est-ce vrai que la guerre contre les gangs serait déclarée dans la zone de Croix des Bouquets, et que l'attaque contre le sous-commissariat constituait une riposte des gangs ? Car, le porte-parole de la PNH, Garry Desrosiers, a mentionné plusieurs actions contre les malfrats, y compris l'arrestation de 40 d'entre eux, dans moins d'une semaine, dans la zone de la Croix des Bouquets.

Pierre Quiroule II
2 février 2022
raljo31@yahoo.com

UN RECUL S'IMPOSE AU LEADER DE PITIT DESSALINES

La saga de Moïse Jean-Charles expose ses lacunes

Le temps de repenser les stratégies politiques...

Suite de la page 9

nent autour de lui sont tenus à distance, dans l'ignorance de ses « *affaires politiques* » et de ses relations diplomatiques.

Quand on ambitionne d'évoluer dans les relations diplomatiques, surtout avec des pays étrangers, il est impératif d'avoir des hommes de confiance, des personnes capables de vous éloigner des «*écueils*» et qui possèdent la dextérité politico-diplomatique pour vous sortir des « *mauvais pas*». Moïse Jean-Charles n'a rien de ce genre.

Sous le radar des Américains

De toute évidence, les agents d'Immigration, qui ont interpellé le chef de Pitit Dessalines, n'y sont pas allés de leur plein gré, sans que l'intéressé ne lui ait été signalé par une autorité supérieure. M. Jean-Charles n'est pas tombé dans ce traquenard comme par hasard. Toutes les sources consultées font croire qu'il a été placé sous le radar des Américains depuis quelque temps, mais qu'il s'est passé quelque chose, soit la goutte d'eau qui fait déverser le vase, et qui a donné lieu à ce scandale.

Certes, le secrétaire général de Pitit Dessalines a effectué de nombreux voyages dans des vols qui font régulièrement escale en territoire américain, ou qui atterrissent en correspondance à des aéroports américains, sans qu'il ait jamais, auparavant, essuyé même un rappel à l'ordre. Assurément les Américains savaient qu'il s'était fait photographier avec Diasdado Cabello, qui a un fichier de drogue dealer, aux Etats-Unis, en sus d'être accusé, avec le président vénézuélien Nicolas Maduro, d'entretenir le cartel des soleils, une organisation qui implique des hauts responsables du régime, et qui contrôle le trafic de drogue dans ce pays.

Si Jean-Charles n'a pas été signalé pour s'être photographié avec le président Maduro, les Américains lui tiennent rigueur pour avoir été vu aussi dans une photo avec Carolys Helena Pérez González. Ancienne ministre vénézuélienne de la Femme et de l'Égalité des sexes, dans le gouvernement de Maduro, elle fait souvent office de dépanneuse et de lien entre le régime vénézuélien et ses contacts en Haïti. Une révélation faite par le quotidien *Miami Herald*. Celle-ci a également aménagé une rencontre, en juin, dernier, à Caracas, entre Moïse et Cabello.

Les deux hommes, Maduro et Cabello, trafiquants de drogue, selon les services américains, ont vu leurs têtes mises à prix, soit pour USD 10 millions et 15 millions $, respectivement pour Cabello et Maduro.

Les Américains ont, de surcroit, appris que Jean-Charles a eu une rencontre avec Maduro lui-même. Cela fait deux individus avec qui le leader de Pitit Dessalines a des relations et qui fait de lui in « *indésirable* » selon les lois des États-Unis.

Le temps de documenter les soupçons

Assurés que Jean-Charles entretient des relations avec ces deux hommes, les Américains cherchent désormais à documenter ces faits. Il semble que se soit produit une escalade dans son comportement. D'aucuns prétendent sa rencontre avec un représentant de Boko Haram, au Nigéria, un groupe que les Américains considèrent comme des terroristes serait la cause recherchée. Voilà une troisième raison d'ostraciser M. Jean-Charles.

À partir de ce moment, les services américains concernés ont reçu le feu vert pour interpeller l'ancien sénateur, à son passage aux États-Unis. Sa correspondance à l'aéroport de Miami, à bord d'un vol en provenance de Qatar, pour s'embarquer dans un autre de la American Airlines, à destination de Port-au-Prince, ne sera pas comme les précédentes.

Moïse Jean-Charles est interpelé, puis interrogé par les agents de l'Immigration américaine. Ces derniers ont fini par trouver le téléphone intelligent du leader politique qui tentait de le cacher en le confiant à une des 10 personnes qui l'accompagnaient dans son voyage en Afrique.

Le téléphone trouvé, les Américains sont tombés sur une mine d'informations, en termes de photos de personnes avec qui il se trouvait, ainsi que la liste de ses amis et correspondants. Sans aucun doute, ce téléphone sera scruté minutieusement et permettra de trouver un vrai trésor que Moïse Jean-Charles a accumulé au fil des ans.

Après tout ce qui lui est arrivé, l'ex-sénateur a l'obligation de faire les choses autrement, s'il compte continuer à faire de la politique. Cela supposerait la mise sur pied d'une équipe pour l'aider à éviter les situations scabreuses qui vont de pair avec le métier de politicien.

Journal 2 -9 février 2022.qxp_HO 2/2/22 5:11 AM Page 16

HAÏTI FOOTBALL NATIONAL FHF

Nouveau sélectionneur pour l'équipe féminine senior, nouvelle réunion de travail avec les clubs

Par Ricot Saintil

L'équipe féminine haïtienne tient son nouveau sélectionneur. Orpheline d'entraîneur, depuis 2020, la Sélection féminine de football vient d'être confiée, par le Comité de normalisation, à Nicolas Delépine. Engagées dans les éliminatoires de la Coupe du monde féminine senior Nouvelle-Zélande 2023, les Jeux olympiques de Paris 2024 et la Gold Cup 2024, les Grenadières, qui accusent un énorme retard dans leur préparation, vont travailler sous la houlette de l'expérimenté entraîneur français. M. Delépine a travaillé au plus haut niveau du football français. Il a prêté ses services au sein de plusieurs équipes, comme Nantes, Montpellier, Guingamp et, récemment, comme entraîneur de l'équipe féminine de Grenoble, deuxième division française.

Au début de l'année 2021, le Comité de normalisation avait confié les rênes de la Sélection masculine senior à un novice. Il avait jeté son dévolu sur l'ancien international haïtien Jean-Jacques Pierre pour diriger les Grenadiers dans les éliminatoires du Mondial Qatar 2022 et dans la phase finale de la Gold Cup. Ce choix s'est révélé catastrophiques, au regard des prestations moyennes des Grenadiers, ponctuées d'éliminations humiliantes et l'atomisation de l'équipe par des conflits internes entre des joueurs cadres et Jean Jacques-Pierre. Ce dernier choix arrive presque dans le même contexte. La Sélection féminine senior doit prendre part à plusieurs compétitions internationales, mais elle faisait et fait encore face, jusqu'à la nomination officielle de M. Delépine, à de grosses incertitudes. L'arrivée de ce dernier est certainement un pas dans la bonne direction, son CV, contrairement à Jean Jacques-Pierre, est un atout majeur pour les Grena-dières, qui auront besoin d'un entraîneur qualifié, capable de les replacer sur la carte du football caribéen. Cependant, la situation actuelle du football féminin dans le pays laisse planer des doutes sur de véritables préparations de l'équipe féminine, à quelques jours de son premier match, le 17 février dans les éliminatoires à la Coupe du monde 2023.

L'équipe des Grenadières qui se prépare pour la Coupe du monde 2022.

Nicolas Delépine traîne derrière lui vingt ans de carrière dans le monde du football. Son expérience de haut niveau, particulièrement du football français, peut se révéler utile pour les Grenadières, dont la plupart d'entre elles jouent en France, dans la D1 Arkema et dans la deuxième division. Pour les éliminatoires de la Coupe du monde Australie-Nouvelle-Zélande 2023, les Grenadières rentreront en lice contre le Honduras, le 17 février, à domicile, et le 20 contre les Saint-Vincent et Grenadines. Donc nous sommes seulement à quelques jours des deux premiers matchs de cette équipe, dans une compétition importante, mais prise à la légère par le Comité de normalisation, tenant compte du temps qu'il a mis pour nommer le successeur de Laurent Mortel.

Tout compte fait, le nombre important des Grenadières évoluant à l'étranger, particulièrement en France, en première et deuxième division féminines, peut compenser le retard enregistré dans la nomination de l'entraîneur et dans la préparation de l'équipe. Ces dernières années, la Fédération haïtienne de football (FHF) dirigée par le Dr Yves jean-Bart (Dadou) à travers l'Académie Camp Nous, a assuré une préparation constante des filles, qui étaient logées au Ranch de la Croix des Bouquets et travaillaient constamment ave des entraîneurs qualifiés. C'était une situation idéale pour nos équipes, qui étaient toujours prêtes pour aborder les compétitions. Malheureusement, la situation délétère que traverse le sport-roi haïtien a précipité dans sa chute l'élan du football féminin.

La participation du football haïtien aux compétitions internationales fait obligation au Comité de normalisation de relancer les compétitions locales. Nous avons des clubs qui sont engagés dans des matchs internationaux qui, malheureusement, ne sont pas en compétition. Le Cavaly s'apprête à jouer les huitièmes de finale de la Ligue des champions de la Concacaf, dans des conditions limites. Le Cheval rouge n'est pas en jambe, parce qu'il n'a participé à aucune compétition officielle depuis son sacre, en mai 2021, et l'arrêt du championnat par la suite. Le Violette et l'AFC sont qualifiés pour le Flow caribéen, mais se retrouvent piégés, en raison de l'arrêt du championnat. Les compétitions nationales jouent un rôle important dans la vie des clubs et les sélections nationales, malgré toutes les difficultés auxquelles ils font face. Les joueurs expatriés à eux seuls ne peuvent pas porter le poids des sélections, il faut également la présence de joueurs locaux. À cet effet, les efforts remarqués, ces jours-ci, pour la reprise du football dans le pays, est à féliciter. Le Comité de normalisation, apparemment, a compris qu'il doit travailler avec les clubs. C'est pourquoi il a déjà fixé une autre réunion avec les clubs de première division, tout en prenant en compte des exigences des clubs qui ont boudé la réunion du 21 février, à l'hôtel Marriott. Projetée pour le mardi 1er février, c'est finalement aujourd'hui, 2 février, encore à l'hôtel Marriott, que les dirigeants de clubs de la première division et du Comité de normalisation vont s'asseoir pour le bien du football haïtien. En attendant que Nicolas Delépine entre en fonction officiellement, le Comite de normalisation doit continuer à œuvrer pour remettre le football sur les rails.

Nicolas Delépine

R.S.

DANS LA CAMPAGNE « JUSTICE POUR JOVENEL MOISE »

Source d'irritation pour Ariel Henry, Claude Joseph, risque d'aller trop loin

Il évite de porter ses doléances aux Américains...

Suite de la page 12

CARACOL), organe de presse en ligne basé en Colombie. L'article concernant Joseph qui a été publié le 21 juillet 2021, est relancé sur les réseaux sociaux, cette semaine.

Dans la version originale de l'article, *Noticias Caracol* avait fait de Claude Joseph « *un des cerveaux du meurtre de Jovenel Moïse* ».

Cet organe de presse avait souligné : « *Au départ, le plan aurait été d'enlever Moïse, afin que l'actuel PM en charge, Claude Joseph, arrive au pouvoir. Le crime aurait été planifié depuis novembre 2020, au siège de la CTU Security à Miami* ».

L'article de *Noticias Caracol* continue ainsi : « *Sur la base de ces données, les enquêteurs du FBI et les autorités haïtiennes présenteraient Claude Joseph (Premier ministre), Christian Sanon (médecin) et Jhon Joël Joseph (ancien sénateur) comme les cerveaux de l'attaque et les preuves seraient des enregistrements d'appels téléphoniques et de photographies du Premier ministre avec des mercenaires colombiens* ».

À souligner que, suite à la publication de cet article, en juillet 2021, Claude Joseph n'avait daigné réfuter les faits avancés. Mais il s'était immédiatement érigé en promoteur de la campagne dite « *Justice pour Jovenel Moïse* » affichant un zèle comparable à nulle autre.

En effet, tous les partisans — et même la famille et parents de la victime — n'ont affiché une telle agressivité dans la poursuite de cette campagne. Il est allé jusqu'à inventer des innocents, comme Samir Handal, à ajouter au nombre des accusés. Ses démarches auprès du secrétaire général de l'OEA s'inscrit dans cette fuite en avant, histoire de prouver son engagement dans cette campagne, risquant, du même coup, de nuire aux autorités américaines.

En effet, tel que déjà mentionné, le FBI est impliqué, avec la DCPJ, dans l'enquête sur l'assassinat. Il y a de fortes chances que ses initiatives, soit en instiguant l'arrestation de Handal par la police turque ou en sollicitant l'intervention de Luis Almagro dans le dossier énervent au plus haut degré les autorités policières et judiciaires américaines qui voient d'un mauvais œil ces démarches. L'empressement des autorités fédérales américaines à négocier, sans tarder, l'extradition de Mario Antonio Palacios Palacios et de Rodolphe Jaar, respectivement de Panama et de la République dominicaine, en sus d'entreprendre des démarches, en vue d'obtenir l'expulsion de Joseph Joël Jhon, de la Jamaïque, à destination des États-Unis constitue la preuve que les Américains entendent que toutes les personnes impliquées dans ce crime aboutissent éventuellement en territoire américain pour être jugées aux États-Unis.

On se rappelle que le nom de Léon Charles, ex-directeur général de la Police nationale d'Haïti (PNH) était cité comme ayant été également mêlé à ce crime. Il a été interrogé, à la cloche de bois, par le magistrat instructeur Garry Orélien. Pourtant, il y a à peine trois semaines, Pierre Espérance, le directeur exécutif du Réseau national de défense des droits humains (RNDDH), a révélé que M. Charles avait versé plus de 2 millions de gourdes au juge, sans doute pour que son audition ait lieu dans de « *bonnes conditions* ».

À l'instar de Léon Charles et du Dr Ariel Henry, le nom de Claude Joseph est mentionné dans le complot d'assassinat. Qui va s'armer de la même passion de l'ancien chancelier pour persévérer jusqu'au bout, afin qu'il soit, à son tour, interrogé sur son rôle dans ce même crime ?

L.J